

"Superstar"

A 34 ans, Ginette a, derrière elle, 20 ans de carrière et, à l'horizon, un avenir plus que prometteur. Jacques Samson l'a rencontrée et il nous parle de ses rêves dont un de ses plus beaux est "d'enseigner un jour le chant aux enfants".

arts, page D-2



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Les espoirs du Canada pour une deuxième médaille se sont effondrés, hier matin, lorsque le patineur de vitesse Gaétan Boucher a connu un départ lent en plus de glisser dans le dernier tournant pour finalement terminer au 8e rang dans l'épreuve de 500 mètres. De son côté, notre journaliste Alain Bouchard s'est rendu avec la plus grande facilité du monde jusqu'à Lake Placid, pour y prendre une tasse de café, question d'en vérifier le prix.

sports, page F-1 et F-2



Le Soleil, Raymond Lavoie

"La belle"

"Frisco" est une ville qui conserve son charme même sous la pluie. Richard Côté nous fait connaître ses plus beaux quartiers dans le cahier tourisme. Il nous avoue qu'il a le même coup de foudre pour San Francisco que pour "sa ville" lorsqu'il revient à Québec.

tourisme, page C-1



Photo: Jacques Nadeau (P.C.)



la galerie du meuble
DÉCORATION INTÉRIEURE

LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIÉS
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60

156 PAGES

13 CAHIERS

QUEBEC, SAMEDI 16 FEVRIER 1980

84e ANNEE, No 44

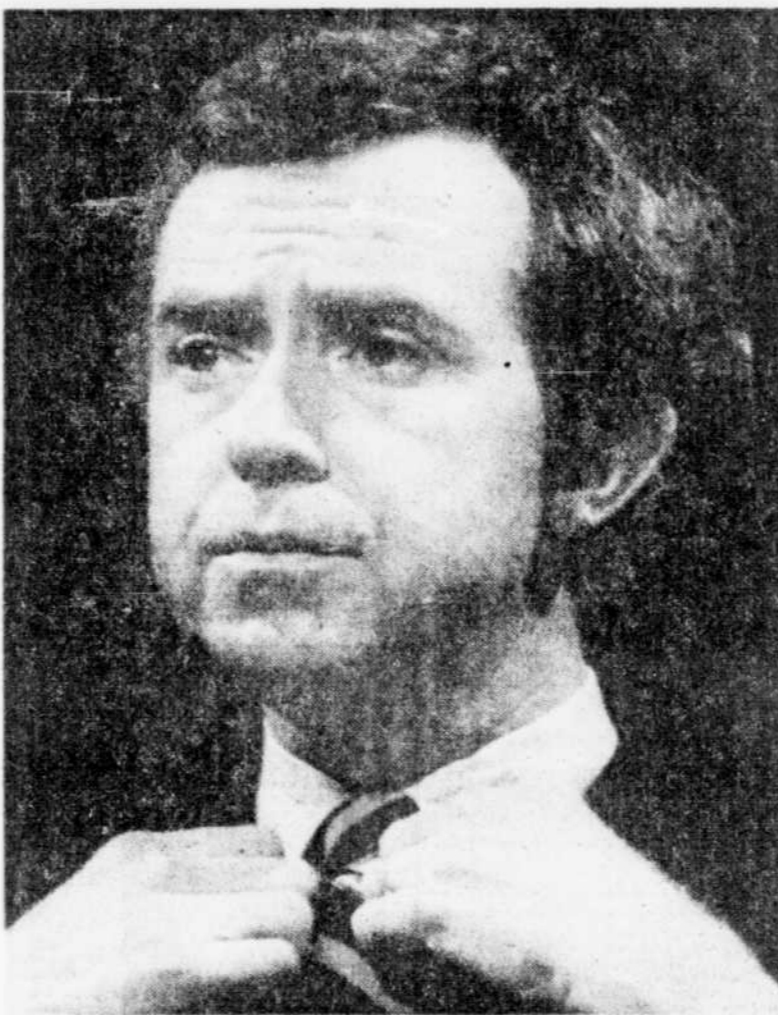
GASPE - PERCE - ILES-DE-LA-MADELINE - ABITIBI 60¢

QUEBEC 50¢

A deux jours du scrutin

Lib: 48% PC: 28%
NPD: 23% Aut: 2%

Les détails du dernier sondage Gallup en page A-2



Selon Marcel Pélipin, Clark mérite un mandat normal
l'éditorial en A-6

Trudeau doit une fière chandelle à Clark
le point en B-3

Un échec pourrait mettre fin à la carrière de Clark
page B-1

Trudeau prépare déjà les Canadiens à son retour
page B-1

Le NPD devra son succès à Broadbent avant tout
page B-2

Les créditistes continuent de s'effondrer malgré Roy
page B-2



Le dossier du Colisée embarrasse Lévesque

par J.-Jacques SAMSON

"Le dossier du Colisée de Québec ne se règlera pas dans le bureau du premier ministre, qui se prendrait pour un ingénieur ou un architecte. Mon œil! Laissez Tedesco fonctionner, on verra après."

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, visiblement ennuyé par des questions portant sur les implications du gouvernement du Québec dans l'épineux dossier de l'agrandissement du Colisée de Québec, a indiqué hier que le personnel de son cabinet suivait tous les développements de "l'affaire" et étudiait les nouveaux projets qui étaient jetés sur la table mais qu'il n'avait pas participé à la rencontre convoquée par le groupe de M. Yves-Paul Tremblay parce que le cadre de cette réunion

n'était guère propice à l'avancement du dossier.

M. Lévesque a évité une question sur la sécurité du stade couvert rénové, selon les données vérifiées par la firme Lavalin.

Il a par ailleurs indiqué que le Conseil des ministres se prononcera mercredi sur l'importance de l'aide financière additionnelle à accorder à la ville de Québec pour compléter la modernisation du Colisée.

Le premier ministre s'est d'abord caché le visage lorsque la question lui a été posée puis a demandé, à la blague, à l'avocat québécois, Me Guy

(Suite à la page A2, 2e col.)

Tedesco réaffirme ses inquiétudes, page A-10

Employés de soutien Une entente est anticipée

(PC) — Le gouvernement a soumis hier à ses 13.000 employés de soutien du secteur scolaire une hypothèse globale de règlement qui semble avoir été bien accueillie par la partie syndicale.

Le principal négociateur de la CSN, M. Marcel Gilbert, s'est contenté de mentionner que cette proposition finale faisait l'objet d'une évaluation. Interrogé plus avant, il a quand même indiqué que "si ça avait été un non catégorique vous l'auriez su immédiatement".

Cette entente de principe anticipée devait être examinée au cours de la nuit par le conseil d'orientation des employés de soutien et soumise aujourd'hui à son conseil de secteur, l'instance qui doit lui donner son

appui. C'est pour cette raison que, d'un côté comme de l'autre, on était avares de commentaires hier soir.

Le gouvernement a laissé savoir quant à lui qu'il prendrait les moyens nécessaires pour que les écoles soient ouvertes mardi.

Plus tôt au cours de la journée, le porte-parole patronal à la table des négociations, M. Lucien Bouchard, avait clairement indiqué que le rejet par la CSN de cette proposition conduirait à l'adoption d'un décret, fixant les conditions de travail de ces employés en greve depuis trois semaines. M. Bouchard avait précisé en outre que "les écoles seront ouvertes mardi"

(Suite à la page A2, 1re col.)

Le candidat se trompe de... parti!

par Jacques DALLAIRE

Le candidat de l'Union populaire dans la circonscription de Lévis, M. Yves Lavoie, vient de découvrir, avec effroi, qu'il défendait les couleurs d'un parti qui prône la souveraineté politique du Québec, option avec laquelle il est en profond désaccord.

M. Lavoie a avoué candidement au SOLEIL, hier, qu'il ignorait jusqu'à l'existence de l'Union populaire et le nom de son chef, au moment où il s'est pourtant porté candidat pour cette formation le 19 janvier dernier, date limite pour les mises en candidature.

"Je ne connaissais pas le parti et les buts qu'il poursuivait, a-t-il confié. C'est un coup de fou de ma part de m'être porté candidat. Des gens (qu'il n'a pas voulu identifier) sont venus me voir à plusieurs reprises pour que je me présente et je pense qu'il m'ont monté la tête avec ça. J'ai dit à ma femme: je vais signer les papiers que

(Suite à la page A2, 4e col.)

sommaire

Annonces classées	G-1 à G-20, H-4 à H-10
Arts et spectacles	D-1 à D-12
Bandes dessinées	H-10
Bridge	H-5
Carrières et professions	E-2 à E-12
Décès	H-11
Echecs	H-5
Economie-finances	B-8 à B-11
Feuilleton	H-7
Habitat	F-8 à F-11
Horoscope	H-7
La bonne chère	H-2 et H-3
Monde	F-7 à F-12, H-1 à H-11
Mot mystère	H-4
Mots croisés	H-6 et H-7
Où aller à Québec	D-12
Pages documentaires	B-1 à B-5
Patron	H-10
Sciences	B-6
Sport	F-1 à F-6
Télévision	D-11
Tourisme	C-1 à C-10

météo

Neige de 5 à 10 cm. Max. moins 8. Demain, beau et froid.
détails en page H-4

La côte de Beaurpré privée d'électricité

Hydro-Québec (région Montmorency) procédait, encore tard hier soir, à des opérations de délestage graduel de son réseau, en vue de redonner le plus tôt possible à près de 15.000 foyers de la côte de Beaurpré l'électricité dont ils étaient privés depuis 14h15 hier après-midi.

"Ça n'a pas de bon sens, ça revient et ça repart... Ils ne me feront pas croire que c'est accidentel!", fulminait un résident de l'avenue Royale, à Beaurport, hier soir, au cours d'une conversation téléphonique. Ce dernier jurait dur comme fer au SOLEIL qu'il s'agissait de sabotage.

Les raisons officielles invoquées sont cependant tout autres: il s'agirait "d'accidents techniques". Chez Hydro-Québec, on tentait d'accélérer les réparations et de redonner, par secteur et à intervalles, de l'électricité aux abonnés. Comme toujours lors de pareilles manoeuvres, on compte sur la collaboration des intéressés afin qu'ils ne surchargent pas le réseau aussitôt que celui-ci est en état de fonctionner.

Tard hier soir, des milliers de foyers étaient toujours sans électricité, et il semblait que la situation pouvait durer encore quelques heures.

Attention aux tétines "Pussycat"

OTTAWA (PC) — Les parents qui auraient acheté des sucettes de marque "Pussycat" pour leurs bébés devraient les jeter immédiatement, parce qu'ils risquent de gêner leur respiration et de les étouffer, a annoncé hier le ministre de la Consommation.

Sa déclaration fait état de plaintes que des consommateurs auraient fait parvenir au ministre, indiquant que les tétines, de fabrication danoise, peuvent se dissocier du pare-bouche après une courte période d'usage, et aller se loger dans la gorge de l'enfant.

La compagnie exportatrice a cessé toute distribution de ce produit, mais il se pourrait qu'il s'en trouve encore sur le marché.

"Si cela s'avère nécessaire, des mesures seront prises par le ministre pour retirer du marché tous les exemplaires qui restent, en vertu de la Loi sur les produits dangereux", peut-on lire dans la déclaration.

Elections de lundi

Un Québécois sur cinq est encore indécis

A une semaine du scrutin, les électeurs décidés donnaient une avance de 20 points au Parti libéral de Pierre Trudeau sur les conservateurs de Joe Clark. Cette avance est identique à celle qu'avaient les libéraux au moment où ils ont décidé, de concert avec le NPD, de renverser le gouvernement de M. Clark, en décembre dernier.

C'est ce que révèle le dernier sondage Gallup réalisé, les 12 et 13 février dernier, auprès de 2.055 élec-

teurs interviewés personnellement. Ce sondage montre que 11 pour 100 des électeurs étaient encore indécis ou refusaient d'indiquer leur intention de vote à une semaine du scrutin. Ce sont les électeurs québécois qui sont les plus indécis puisque 19 pour 100 d'entre eux ne savaient pas ou ne voulaient pas dire pour qui ils allaient voter, lundi prochain.

Parmi les électeurs décidés, les intentions de vote sont les suivantes: Parti libéral, 48 pour 100; Parti conservateur, 28 pour 100; NPD, 23 pour 100, soit un gain de trois points sur le dernier Gallup, autres partis, 2 pour 100, ce qui inclut les créditistes du Québec.

Si l'on se fie aux sondages Gallup des derniers mois, les positions des partis sont à peu près les mêmes depuis le grand virage de novembre qui a fait dégringoler la popularité de M. Joe Clark. Depuis le début de la campagne, le NPD a accru sa popularité de trois points; les libéraux ont oscillé entre 48 et 49 pour 100 des intentions de vote; les conservateurs ont fait une remontée de trois points après la révélation du rôle joué par l'ambassade du Canada en Iran dans l'évasion de six Américains, mais cette avance est disparue quelques semaines plus tard.

Régions

Au niveau national, les libéraux font un gain de huit points par rapport à ce qu'ils ont obtenu à l'élection du 22 mai 1979 et les conservateurs reculent de huit points; le NPD gagne cinq points.

Au Québec, 70 pour 100 des électeurs décidés se proposent de voter libéral; le NPD devance légèrement les conservateurs; le Crédit social est beaucoup plus faible qu'il ne l'était le 22 mai 1979.

En Ontario, les libéraux recueillent quelque 45 pour 100 des intentions de vote, contre moins de 35 pour 100 pour les conservateurs; le NPD obtient plus que lors de la dernière élection où il avait recueilli 21 pour 100 du vote.

Dans l'Ouest, les conservateurs sont en avance avec environ 40 pour 100, mais tirent en arrière de 10 points sur leur performance de mai dernier; les libéraux et le NPD font des gains.

Dans les provinces de l'Atlantique, les libéraux sont bien en avance sur les conservateurs; le NPD obtient la même faveur qu'à la dernière élection.

Aucun porte-parole officiel des partis politiques n'avait pu commenter les résultats, hier soir.

Entente anticipée...

(Suite de la première page)

(lundi, jour d'élections, elles seront fermées).

M. Gilbert devait reconnaître que cette menace de décret planait sur les négociations dans cette phase ultime.

Ce dernier a souligné par ailleurs que la négociation est très avancée dans le cas des enseignants de cégeps affiliés à la Fédération nationale des enseignants (FNEQ-CSN).

Le débrayage des employés de soutien CSN paralyse toujours la moitié du système scolaire au Québec. Leurs confrères de la FTQ ont accepté il y a quelque temps les offres patronales mais la CSN croit être en mesure d'obtenir des conditions de travail plus avantageuses pour ses membres. Le gouvernement soutenait pour sa part, qu'il ne pouvait outrepasser

l'entente conclue avec les autres syndicats.

Laberge et Daoust critiqués

Par ailleurs le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, a accusé la FTQ de s'être fait complice du gouvernement au détriment des travailleurs. Faisant référence à des déclarations du président et du secrétaire de la FTQ, MM. Louis Laberge et Fernand Daoust, Norbert Rodrigue leur a reproché leur manque de solidarité.

"Un pattern de règlement ne doit jamais signifier qu'un syndicat s'associe aux patrons pour empêcher d'autres travailleurs d'améliorer davantage leurs conditions de travail, a-t-il dit.

Il a ajouté que l'attitude de la FTQ pourrait avoir des répercussions sur un front commun CSN-FTQ. "Je prévois que nous allons revoir nos conditions d'unité", a affirmé le président de la CSN.

Professionnels des cégeps

Les 800 professionnels des cégeps et collèges (CEQ-CSN) se sont présentés au travail hier après avoir entériné l'entente de principe intervenue tard jeudi.

Le bureau fédéral des professionnels des cégeps a accepté presque à l'unanimité le règlement qui satisfait les deux revendications prioritaires du groupe: le déclenchement du mécanisme de surplus de personnel et les horaires de travail.

Le Canada représenté par le Danemark en Iran

COPENHAGUE (AFP) — L'ambassadeur du Danemark à Téhéran, M. Troels Munk, a rapporté à Copenhague que le gouvernement canadien a demandé au ministère danois des affaires étrangères de s'occuper des affaires courantes du Canada en Iran.

"Nous ne prenons pas directement en charge les intérêts du Canada en Iran, mais devons simplement fonctionner comme consulat et administrer l'ambassade canadienne", a ajouté l'ambassadeur Munk.

"Je me demande maintenant si je n'aurais pas mieux fait de rester tranquille dans mon coin", a échappé le premier ministre, dans un soupir d'exaspération.

Le candidat..

(Suite de la première page)

ça prend et je vais me débarrasser de ça!"

A quelques heures du scrutin de lundi, M. Lavoie invite pratiquement les gens à lui accorder leur vote à titres de "défenseur des électeurs", et dénonce son chef, M. Henri Laberge, qu'il traite d'antifédéraliste, pour s'être prononcé pour le "oui" au référendum.

Mme Lucie Desrosiers, présidente du bureau national de l'Union populaire, a dit ne pas comprendre l'attitude de M. Lavoie, d'autant que le parti a tenu une assemblée dans le sous-sol du magasin de meubles qu'il exploite le "candidat", le 30 janvier dernier et que tout le monde arborait un macaron "Oui au Québec".

M. Lavoie se dit "pogné", n'ayant d'autre choix que de voter pour lui-même, lundi prochain, indiquant par ailleurs qu'il n'était pas encore "branché" en ce qui concerne le référendum québécois.

Voleurs de dents en or

DALLAS, Texas (AFP) — Deux voleurs de dents en or ont attaqué, hier, à Dallas un jeune homme de 19 ans, qu'ils ont frappé à coups de brique au visage pour dérober la prothèse. Le jeune homme, Marsalle Brown, a indiqué à la police qu'il avait été attaqué alors qu'il marchait le long d'une voie ferrée. L'un des deux hommes l'a maintenu au sol en le menaçant d'un couteau pendant que l'autre l'a frappé à coups de brique jusqu'à ce que la dent en or tombe. Les deux voleurs sont en fuite.

sondage gallup

Résultats de l'élection du 22 mai 1979 et des sondages Gallup juin 1979

	Conservateurs	Libéraux	N.P.D.	Autres partis
Election du 22 mai 1979	36	40	18	6
Sondage Gallup (excluant les indécis)				
juin 1979	38	40	18	4
juillet	35	43	20	3
août	37	40	20	4
septembre	37	41	19	3
octobre	37	42	19	3
novembre	28	47	23	3
décembre	27	47	23	3
janvier 1980	28	49	20	2
31 jan.-3 fév.	31	48	20	2
12, 13 fév.	28	48	23	2

Mini 528631

La Quotidienne
(tirage de vendredi)
0-4-7

La loto-perfecta
10-14-19-25-26-34
complémentaire: 23

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee. "Courrier de la deuxième classe" - Enregistrement no 1206

Le dossier du... (Suite de la première page)

Bertrand, qui assistait à une présentation de citoyens optant pour le oui au référendum, de se retirer. Me Bertrand est le procureur d'une firme montréalaise qui a soumis un projet d'agrandissement du Colisée.

M. Lévesque a rappelé que le gouvernement du Québec avait d'abord fait l'objet de pressions qu'il qualifie de normales pour souscrire à l'agrandissement du Colisée; qu'il s'était engagé parce que la demande

paraissait justifiée mais que, depuis, il avait tenu à rester à l'écart du débat parce que le projet concernait avant tout le maître d'oeuvre et propriétaire du Colisée, la ville de Québec, et l'équipe de hockey Les Nordiques de Québec.

LE REER SANS FRAIS

- Un régime enregistré d'épargne-retraite n'entraînant absolument aucuns frais.
- Renseignez-vous sur la possibilité de transférer votre présent REER à notre régime.
- Option Épargne à 12 1/2 %, passible d'une révision trimestrielle.

12 1/4 % annuellement pour 5 ans GARANTI

Écrivez, téléphonez (à frais virés) ou passez à notre succursale pour obtenir une brochure de 16 pages et un nécessaire REER.

Heures d'affaires prolongées
Du 28 au 29 Nov. — 9:00-9:00

Québec: 1135, Chemin Saint-Louis (418) 681-0277
Montréal: (514) 282-1880
Ottawa: (613) 238-6084

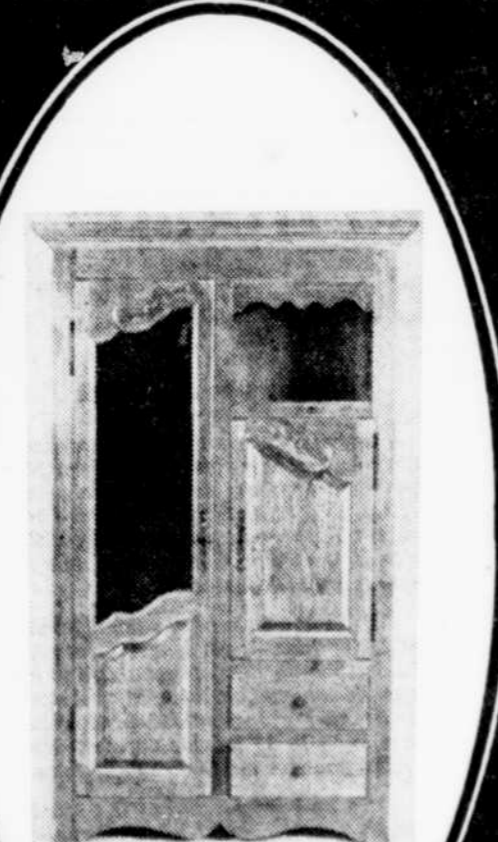
INSTITUTION INSCRITE: RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

L'ENCOIGNURE

1360, Notre-Dame
Ancienne-Lorette - 871-3121



Livraison gratuite dans toute la province. Dépliant illustrant une partie de la collection de plus de 200 meubles québécois et canadiens d'inspiration traditionnelle signés.

Le Bahutier
disponible gratuitement sur demande postale.
Mobilier contemporain et accessoires de décoration d'appoint: lampes, carpettes, peintures, etc.

Armoire normande
45" x 19" x 72" H
\$1,640.

20-50% DE RABAIS

SUR UNE SELECTION FANTASTIQUE DE MARCHANDISE DE PREMIERE QUALITE DEJA EN MAGASIN

- DRAPERIES ET RIDEAUX PRET A POSER
- COUVRE-LITS • ENSEMBLES DE DOUILLETES
- ACCESSOIRES ET ENSEMBLES DE BAIN
- ASSORTIMENT DE TISSUS POUR LA COUTURE

MAINTENANT EPARGNEZ JUSQU'A 50% SUR UNE GRANDE VARIETE D'ITEMS PRETS A POSER INDIQUES PAR LES ETIQUETTES JAUNES! HATEZ-VOUS POUR LE MEILLEUR CHOIX; LES QUANTITES ET LE CHOIX POUR QUELQUES ITEMS SONT LIMITES

CONFECTION GRATUITE

POUR DRAPERIES ET RIDEAUX FAITS SUR MESURE

- N'IMPORTE QUEL • TISSU • GRANDEUR • PRIX

• Commandes pour les plafonds cathédrales ou en pentes, valences découpées et rideaux aux volants ne sont pas valides

SERVICE A DOMICILE GRATUIT 656-1575

PRINCESSE

tissus & draperies

LES GALERIES CHAGNON 837-5837
LES GALERIES STE-ANNE 667-7181

CHARGEX
VISA
Master Charge

Recrutement dans la fonction publique

Chances égales avec la sélection au mérite

par Paul BENNETT

Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur, il y a un an, de la loi sur la fonction publique (loi 50), un document officiel explique ce que le gouvernement entend, ou devrait entendre, par le fameux "principe du mérite".

Dans un avis au Conseil du trésor daté du 25 juillet dernier, dont LE SOLEIL a obtenu copie, la Commission de la fonction publique explique ce qu'elle entend par la "règle de la sélection au mérite" appliquée aux concours de recrutement et de promotion du personnel de la fonction publique.

On sait que la loi 50 inscrit le principe fondamental de la sélection au mérite, à savoir que le choix des fonctionnaires, pour le recrute-

ment comme pour la promotion, doit se faire en fonction de la compétence et des aptitudes, dans des conditions de neutralité politique et de chances égales pour tous.

En vertu de la loi, c'est la Commission de la fonction publique qui est chargée de surveiller l'application dans la pratique de cette règle par le ministre de la Fonction publique et par l'Office de recrutement et de sélection du personnel.

Dans son avis au Conseil du trésor, la commission définit six exigences permettant de s'assurer que les règles de recrutement et de sélection du personnel de la fonction publique soient conformes à ce principe. Ces exigences sont les suivantes:

— une publicité suffisante, c'est-

à-dire qu'il faut que les emplois à combler soient connus et que les exigences requises le soient également.

— la durée de l'inscription à un concours doit permettre à toutes les personnes intéressées de s'inscrire et toutes les candidatures reçues dans le délai fixé doivent être étudiées;

— les normes définissant les qualités requises pour un emploi doivent être réalistes et ces normes doivent être appliquées de façon impartiale;

— l'absence de discrimination fondée sur d'autres facteurs que la compétence et les aptitudes;

— un rangement des candidats selon leur performance au concours;

les candidats doivent pouvoir être informés de leurs résultats à un concours et pouvoir demander une vérification du processus de sélection.

Application

La commission croit que ces règles "reflètent les principes essentiels de la sélection au mérite qui sont conformes à l'idéal démocratique et constituent pour le candidat le fondement de l'égalité des chances et de la justice administrative et, pour les contribuables, une certaine garantie d'efficacité des services publics, étant donné que la qualité du service est d'abord fonction de la compétence des agents."

La commission croit aussi que la philosophie du "mérite" comporte d'autres exigences telles

qu'une rémunération qui discrimine selon les tâches et le rendement, et une notation faite selon la performance et qui fonde le régime des sanctions et des récompenses du personnel.

Ces exigences, la commission les a appliquées au réexamen de l'Office du recrutement et de sélection du personnel de la fonction publique concernant la tenue de concours de recrutement et de promotion.

Elle y a proposé plusieurs modifications, concernant entre autres l'affichage, les conditions d'admissibilité, les critères d'évaluation, les moyens de sélection, etc. dont l'Office a tenu compte dans la plupart des cas.

En effet, c'est dans les règlements de l'Office et du ministère de

la Fonction publique qu'on peut voir si le "principe du mérite" est ou non mis en pratique, de même que dans les mesures concrètes prises par ces organismes pour appliquer ces règles.

Les syndicats de la fonction publique ont depuis toujours reproché au gouvernement de n'avoir jamais défini précisément ce que signifiait concrètement ce "principe de mérite". La définition donnée par la Commission de la fonction publique est un premier pas en ce sens.

Parmi les principales applications de ce principe, on peut noter que depuis l'entrée en vigueur de la loi 50, le choix du candidat qui s'est classé premier à un concours de recrutement ou de promotion est obligatoire, à moins qu'il ne se désiste.

Grand branle-bas à Hydro-Québec, on déménage



De l'ancien... au nouveau

Le Soleil, André Boucher

par Elyette CURVALLE

Un déménagement de taille: celui de 1.100 employés d'Hydro-Québec qui, en l'espace de deux fins de semaine, auront quitté les locaux qu'ils occupaient place Jacques-Cartier, coin Canardière et Bourassa, Ville Vanier et boulevard Saint-Joseph (poste Laurentides) pour transporter leurs pénates au 5.200 boulevard Neuviale dans le quartier Neufchâtel.

Prévu pour le 20 août dernier, ce déménagement se déroule sans anicroche et avec le moins d'inconfort possible pour les employés et les usagers, les 15, 16 et 17 février et les 22, 23 et 24 février.

Dès lundi, tous les services de soutien: comptabilité, ressources humaines, projets techniques, etc. seront prêts à reprendre leurs activités dans les nouveaux locaux après que chacun des employés ait rempli ses filières et retrouvé son bureau dans un nouvel espace.

Les services aux clients déménageront la semaine prochaine et le 25, les usagers devront se présenter à l'entrée principale de la nouvelle bâtisse. Un circuit spécial d'autobus, la ligne 26, part de la place Jacques-Cartier, s'arrête dans Saint-Malo et Duberger et conduit ceux qui veulent régler leurs factures (et les autres) à la porte du nouvel édifice.

Les nouveaux bureaux, spacieux,

fonctionnels, confortables, abriteront tous les employés qui s'occupent de distribution d'électricité sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec ainsi que les services administratifs et le conseil de la région Montmorency, les services d'informatique, le personnel de direction. En tout, une douzaine de services.

L'énorme édifice abrite aussi une remise de camions, un garage de réparation des véhicules et un magasin d'équipement.

Les 1.100 employés qui seront réunis au centre administratif et de service de la région Montmorency viennent en majorité du vieil immeuble de la place Jacques-Cartier où Hydro-Québec était implanté depuis 70 ans.

Ils étaient plus de 400 à travailler à deux pas du Mail Saint-Roch où les conséquences économiques du départ des gens d'Hydro se feront certainement sentir, avant que l'immeuble ne soit à nouveau occupé, en novembre prochain, par la Communauté urbaine de Québec. En effet, une entente entre cette dernière et la Société immobilière des caisses d'épargne prévoit que la GUQ acquerra l'édifice du quartier Saint-Roch moyennant un déboursé symbolique de \$1. La société immobilière versera \$700.000 à Hydro-Québec. La bâtisse compte 82.000 pieds carrés d'espace à bureaux.

L'édifice qui se trouve au coin de Canardière et Bourassa sera lui aussi

vide de quelque 350 occupants, mais les bâtiments de Ville Vanier vont être utilisés par d'autres personnes d'Hydro-Québec, constructeurs de ligne. L'école de monteurs qui était à la Canardière s'y installera.

Le service exploitation reste au poste Laurentides qui est le centre régional de conduite de réseau. Un poste de 735.000 volts. Le centre régional s'occupe de la coordination des lignes à haute tension de la région.

L'opération planifiée une année à l'avance

par Elyette CURVALLE

Déménager 1.100 employés, 10.000 boîtes de 2 pieds cubes chacune, autant de pièces d'ameublement, disséminées sur 6 étages et dans divers édifices, quelque 300 véhicules, un magasin d'équipement (lourd: transformateurs, poteaux, fil...) ne se fait pas du jour au lendemain.

André Paquette, analyste en organisation et méthode de formation et employé d'Hydro-Québec, en sait quelque chose. Il est affecté depuis un an au déménagement et à l'aménagement des locaux de l'entreprise québécoise qui s'installe sur le boulevard Neuviale dans le centre industriel Lebourgneuf.

Il a fallu planifier chaque

opération, identifier chaque employé par un numéro qui allait être apposé au jour J (c'est-à-dire jeudi) sur les chaises, bureaux, et cartons emballés par chacun d'entre eux.

"Il fallait aussi tenir compte du client: déménager sans que le client en subisse les conséquences."

C'est ainsi que durant deux fins de semaine, trois camions de déménagement font l'aller-retour entre leur lieu de chargement et le nouvel édifice. 25 hommes sont affectés à l'opération et travaillent 12 heures par jour afin que le service reprenne normalement les deux lundis matins.

"Jusqu'à maintenant, constate avec satisfaction André Paquette, nous n'avons aucun retard sur l'horaire, aucune plainte de bris. Les deux déménagements les plus importants sont celui de la place Jacques-Cartier et celui de Canardière."

Changer les habitudes Au centre administratif et de service de la région Montmorency, le centre flambant neuf du boulevard Neuviale, les espaces à bureaux étaient peu à peu remplis de meu-

bles identifiés au nom et numéro assigné de leur propriétaire. Jusqu'aux poignées de métal qui portaient leur petit signe distinctif.

"André Paquette a fait un travail remarquable d'organisation, déclarent un groupe d'employés d'Hydro avant de quitter avec un peu de nostalgie, l'édifice du quartier Saint-Roch.

"Le déménagement est si bien organisé que nous n'avons eu aucun problème. Nous avons commencé à emballer hier et nous retrouverons tout à sa place lundi." Il n'y aura plus qu'à rouvrir les boîtes et s'asseoir à son bureau.

"Bien sûr, ça va changer les habitudes de tout le monde, disait Luc Larrue, employé au service de distribution et vente et sur la rue Saint-Joseph depuis 34 ans, mais ça va sauver le coût et les problèmes de stationnement."

Pour ceux qui ont des voitures, l'avantage est de taille: ils bénéficieront de 534 places de stationnement. Mais il n'en est pas de même pour ceux qui, comme Mariette Boudreault se déplacent en autobus. "Je prends un seul

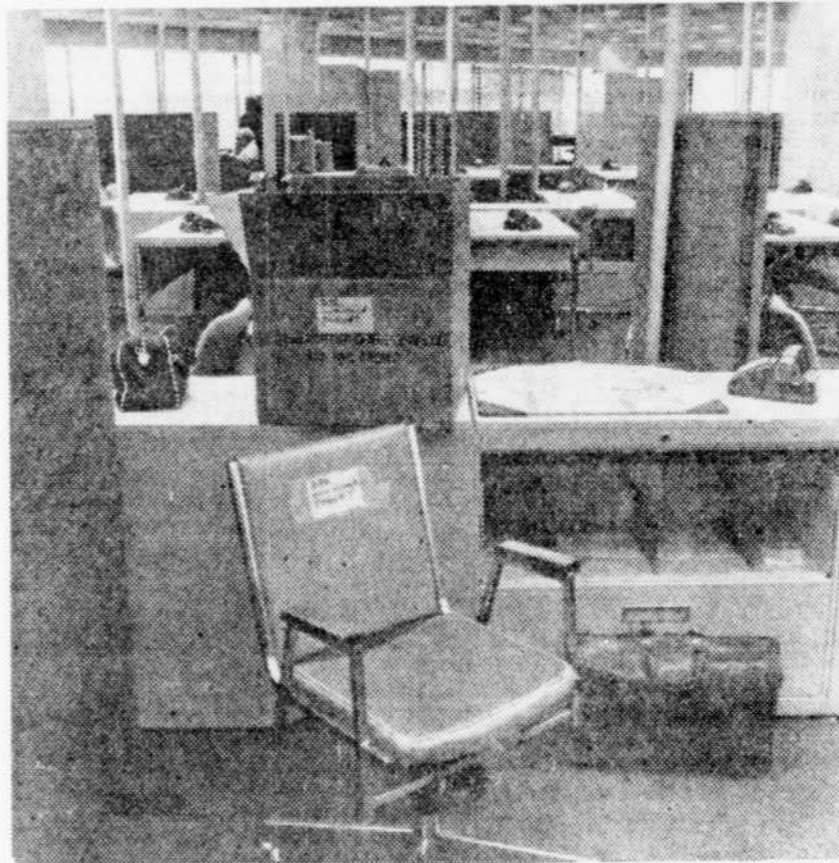
autobus et avait une demi-heure de voyage, dorénavant, j'aurai une heure de transport et un transfert." En outre, la proximité du Mail Saint-Roch permettait un magasinage rapide.

"Les nouveaux locaux seront plus confortables, constate avec satisfaction Michel Gauvin. Ici, on gelait en hiver et il faisait trop chaud l'été." Autre avantage pour M. Gauvin, il ne sera qu'à deux minutes du travail.

Dans le nouvel édifice, les employés bénéficieront d'une cafétéria ouverte, l'été sur une terrasse.

L'isolement de ce coin de Neufchâtel a des avantages, entre autres, la présence d'un parc paysager où, déclare André Paquette, les employés pourront se reposer et prendre le soleil à l'heure du lunch.

"C'est tout un mandat qu'on m'avait donné, déclare l'organisateur du déménagement d'Hydro. Un déménagement comme on n'en fait qu'un dans une vie..."



Le Soleil, Jacques Deschênes

Chaises, bureaux et paquets, dûment étiquetés, attendent les employés qui n'auront qu'à s'asseoir à leurs places et débarrasser les boîtes.

ACHETONS TOUS VOS BIJOUX EN OR BIJOUTERIE BOILY
Place Laurier, 2e étage
656-1592

GENE ?
On sera moins gêné si on apprend à danser de **VALENTINO**
Essai gratuit 524-2400

INVESTISSEZ DANS LES PLUS BEAUX LITS DE LAITON VÉRITABLE AU MONDE
à partir de \$196,00
tabourets, penderies, armoires, rampes d'escalier, portes-umbrelles, miroirs, lustres et autres objets pour les consommateurs
CONSTANCE COX DESIGNS
2000, rue Grenville
Montréal, Québec H3G 2S8
(514) 844-8414
Ecrire pour de plus amples informations.

PROMOTEURS
A vendre du propriétaire
1,700,000 pi. ca. de terrain résidentiel
(situé à 5 minutes de Ste-Foy) donnant environ 150 terrains et dont la moitié doit être desservie d'ici peu. Bonnes conditions de financement.
Pour informations: 831-2507

ST-JEAN-CHRYSOSTOME
au Carrefour St-Jean
Mesdames, séduisez votre MARI ou AMI...
SPECIAL D'OUVERTURE
Permanente à **\$25**
Durant février
Coiffure Costin
Stylistes renommées
912, Commerciale, St-Jean - 839-5270

Lapointe, Lord & Boutin
Avocats
1433, 4e Avenue, Limoulu
647-4655

ASSOCIÉS DEMANDÉS
Nous sommes à la recherche d'associés pour réaliser un projet très intéressant dans un domaine de plus en plus en demande dans la région de Québec. Les candidats que nous recherchons seront convoqués dans un avenir très rapproché. L'occasion est très intéressante. Capital requis: de \$15,000 à \$20,000.
Pour informations: M. Gagné 687-3927

SSQ
Mutuelle d'assurance-groupe
Régime enregistré d'épargne-retraite sécuritaire
Nouveau Individuel! Pour tous!
Termes de 1 à 10 ans, au choix jusqu'à **12.65%**
• Dépôt à compter de \$200.
• Aucuns frais d'adhésion, d'administration ou autres.
• Aucune obligation de souscrire à chaque année.
Renseignez-vous davantage! Demandez notre brochure SECUREER
En février, nos bureaux seront ouverts jusqu'à 21h les jeudis et vendredis, jusqu'à 16h30 le samedi.

Auberge des Gouverneurs Le syndicat accepte l'entente proposée

par **Andrée ROY**

Convoquée hier après-midi, l'assemblée générale des employés membres du Syndicat des travailleurs de l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy (CSN) a accepté, à 70 contre sept, les recommandations soumises par le médiateur en vue de régler un conflit de travail qui dure depuis presque 10 mois maintenant.

"Nous considérons cette

entente comme un très bon règlement", commentait hier M. Fernand Brière, directeur de grève, au siège social de la CSN. Il rappelait que les employés en grève avaient rejeté à 97 pour 100, le mois dernier, les dernières propositions. "Ce n'est pas un mois plus tard, après neuf mois de conflit, que les gens accepteraient un règlement s'il n'était pas bon", enchaîna-t-il.

Selon des sources proches des négociateurs, il semble-

rait que la partie patronale, la Société Delta Inc., ratifierait aussi une telle entente. Il n'a cependant pas été possible, de toute la journée d'hier, de se faire confirmer cette impression de façon officielle.

Du côté syndical, on se disait prêt à entamer les négociations quant à un protocole de retour au travail des hier soir, quitte à poursuivre ce matin. Dans la

meilleure des éventualités, et avec énormément de bonne volonté, tout pourrait être réglé ce week-end.

"Mais il pourrait y avoir un blocage quant aux vacances à prendre pour cette année", expliquait Brière, en mentionnant toutefois que pas plus que les chauffeurs d'autobus de Québec en grève, les employés de l'Auberge des Gouverneurs ne s'attendaient à être pénalisés par le biais de coupures dans leurs vacances annuelles.

Les propositions

Le médiateur Marcel Bellevue recommande à la Société Delta d'accepter de majorer le salaire de ses 130 employés de 20 pour 100 en moyenne à la date de la signature de la convention collective, puis d'environ 12 pour 100 un an après la date de signature, la durée de la convention s'étendant sur deux ans. Le montant forfaitaire retroactif à verser varierait de \$1.200 à \$1.800 par employé, tout dépendant de

sa classification, si les parties s'entendaient maintenant.

Les recommandations font aussi état d'un versement de \$625 par travailleur pour combler la hausse du coût de la vie, de congés de maternité sans solde, de deux à cinq semaines de vacances annuelles, selon l'ancienneté de chaque employé. Delta accorderait aussi 12 congés fériés et six jours de congé de maladie à ses employés, selon cette entente.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

"C'est là qu'était la porte?", demandait ce policier aux occupants de Vaillancourt, hier soir. "Eh oui... Si le patron la veut, qu'il vienne la chercher à la cafétéria", lui fut-il répondu.

L'usine Vaillancourt est toujours occupée

Alertés par des agents de sécurité, deux policiers de la ville de Québec ont rendu visite aux occupants de la boulangerie Vaillancourt, dans le quartier industriel de Saint-Malo, tard hier soir.

Quelques dizaines d'occupants et leur famille étaient sur place, dans le seul local chauffé de la bâtisse, soit la cafétéria, bien décidés à poursuivre l'occupation des

lieux de travail que l'acheteur de la boulangerie Vaillancourt, le groupe Samson, voulait leur faire quitter ce week-end. Et comme l'employeur avait commencé à faire barricader certaines portes donnant sur les entrepôts et les lieux de livraison, les occupants en ont enlevé une de ses gonds, hier soir, histoire de mieux poursuivre le travail de surveillance lié à l'occupation des lieux. En attendant que le patron se fache pour de bon...

COURS RELATIONS HUMAINES

Manquez de CONFIANCE en VOUS? Manquez de COURAGE, D'ENTHOUSIASME? Subissez votre travail, refusez les promotions? Êtes (supposément) né pour un PETIT FAINT? Endurez votre VIE plutôt que de la VIVRE? Souffrez de TIMIDITÉ, de GENÈVE? Craignez de faire rire de vous, de vous AFFIRMER? Notez un certain vide dans votre vie...? Êtes incompris, manquez d'amis, etc...?

Notre cours Relations humaines est fait pour VOUS.



(418) 842-7994

Donnacona	lundi	Centre récréatif (Arena)	Rue de l'Église	3 mars 80
Beauport	mardi	Ecole Tournesol	6, rue Vachon (Courville)	4 mars 80
Loretteville	mercredi	Ecole St-Jean-Baptiste	40, boul. Johnny-Parent	27 fév. 80
Québec	jeudi	Centre Communautaire Limoulu	801, de la 4e Rue	21 fév. 80

GERARD LAFOND



Frais virés (418) 246-3155

Montmagny	mardi	Ecole St-Pie-X	388, boul. Tache est	11 mars 80
Levis	mercredi	Auditorium Galeries Chagnon	Porte Côte du Passage	5 mars 80
La Pocatière	jeudi	Ecole St-Charles	801, 6e Avenue	13 mars 80
Québec	St-Foy	Église St-Denis	1100, rue de l'Église	11 avril 80

ANDRE LECOURES



Frais virés (418) 285-1724

St-Agapt	mardi	Centre Culturel	1130, Centenaire	4 mars 80
----------	-------	-----------------	------------------	-----------

PAUL BOUCHARD

Prix: 11 leçons à \$9 chacune. Couples mariés, \$15 le couple. Payable à la leçon seulement. Aucun contrat à signer.



institut de formation positive national inc.

YVON PROVOST, directeur

31, Place Ste-Claire, Ville de Laval, Qué. H7L 3H3. Tél. (514) 622-6800

L'INSTITUT DETIEN UN PERMIS DE CULTURE PERSONNELLE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION N° 409512

Certificat de Culture personnelle remis à la fin du cours. Notre devise: "Aider chacun à s'aider lui-même".

MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ATMOSPHÈRE

Objectifs du programme

Ce programme est offert conjointement par l'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Rimouski. Il vise à fournir à l'étudiant les connaissances de base en physique de l'atmosphère, communes à divers champs d'application tels que la météorologie dynamique, la micro-météorologie, les prévisions synoptiques, la climatologie, la limnologie et l'océanographie, l'agriculture et la foresterie ainsi que les sciences de l'environnement.

Ce programme vise également à initier l'étudiant au travail de recherche via des projets en cours de réalisation dans l'une ou l'autre des unités constituantes.

Profil d'accueil

Baccalauréat en sciences, sciences appliquées ou en géographie, ou l'équivalent, avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 ou l'équivalent; ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

De plus, des connaissances particulières en mathématiques et en physique sont exigées telles que définies au dossier officiel du programme.

Demandes d'admission

Les demandes d'admission pour la session automne 1980 doivent parvenir avant le 1er mai 1980.

Renseignements supplémentaires

Université du Québec à Montréal	Service d'admission	(514) 282-7161
	Responsable du programme, M. Isztar Zawadzki	(514) 282-7835
Université du Québec à Chicoutimi	Service d'admission	(413) 545-5616
	Responsable du programme, M. René Verreault	(418) 545-5489
Université du Québec à Rimouski	Service d'admission	(418) 724-1432
	Responsable du programme, M. Jacques Dionne	(418) 724-1762



Université du Québec

Commission des programmes d'études avancées gérés conjointement

Offre spéciale du colonel

Le SEAU

Le SEAU du colonel



Seulement \$6²⁵

Réchauffez l'atmosphère familial avec un SEAU de Poulet Frit Kentucky

Sur présentation du coupon ci-dessous, vous obtiendrez 15 morceaux, de quoi satisfaire de 5 à 7 personnes.

Découpez le coupon et présentez-le à La Villa du Poulet de votre voisinage pour obtenir un SEAU de poulet à \$6.25 seulement. Cette offre prend fin le 2 mars 1980.

Poulet Frit Kentucky

La Villa du Poulet

Le SEAU du colonel



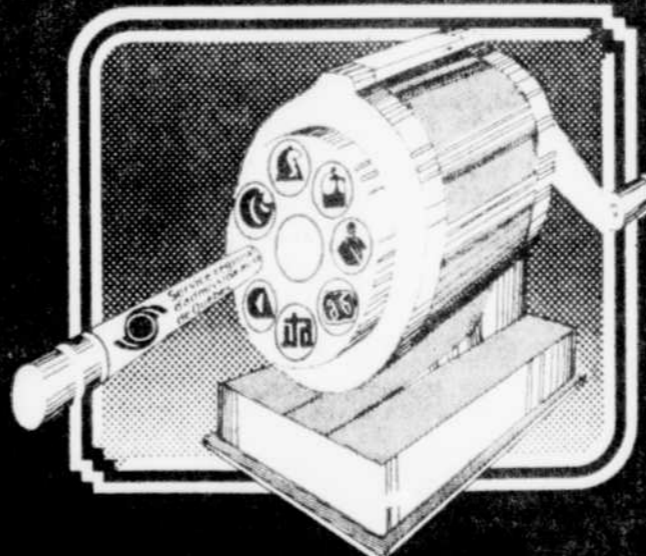
Seulement \$6²⁵

Ce coupon vous donne droit à un SEAU de poulet pour seulement \$6.25. Valable jusqu'au 2 mars 1980.

Poulet Frit Kentucky

COUPON • COUPON • COUPON • COUPON • COUPON • COUPON

CEGEP AUTOMNE 80 COURS DU JOUR



ADMISSION DANS LES INSTITUTIONS DE NIVEAU COLLEGIAT SUIVANTES:

- Collège François-Xavier-Garneau
- Collège de La Pocatière
- Collège de Lévis-Lauzon
- Collège de Limoulu
- Collège de Sainte-Foy
- Collège de la région de l'Amiante
- Institut de Technologie agricole (La Pocatière)

Toutes les demandes doivent parvenir au: SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION AU COLLEGIAT DE QUÉBEC Case postale 9670 Sainte-Foy, G1V 4C2

AVANT LE 1er MARS 1980

Les documents requis pour formuler une demande sont disponibles dans les écoles secondaires, dans les institutions participantes et au Service régional d'admission.

RIEN DE RIEN
formule ta demande



Service régional d'admission au collégial de Québec

Case postale 9670 Sainte-Foy G1V 4C2

communication... réflexion... orientation...

MME CELINE VANASSE, Y.S.P. CONSULTATION PSYCHO-SOCIALE

Un organisme privé professionnel pour répondre aux besoins de personnes ou de couples qui sont face à des décisions à prendre, des choix à effectuer ou des difficultés personnelles à résoudre.

808 avenue Royale, Beauport C.P. 5186, QUÉBEC Q1E 6B8 1667-6574

Le fauteuil à structure de chêne laminé

Fini naturel, accompagné de son pouf. Revêtement en velours côtelé, couleur brun. L'ensemble: \$289.

zip le prêt-à-apporter du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV tél.: 871 2221

Lévesque annoncera à Pâques la date exacte du référendum

par J.-Jacques SAMSON

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, annoncera vers la fête de Pâques, le 6 avril, la date exacte du référendum qui sera tenu au cours du mois de juin prochain.

M. Lévesque a apporté ces précisions, hier, devant un groupe de citoyens de la circonscription de Montmorency, qui ont déjà opté pour un oui à la question posée par le gouvernement du Parti québécois sur l'avenir constitutionnel du Québec. Le premier ministre a aussi repris qu'il lui apparaissait inconcevable que moins de 40 pour 100 des citoyens répondent par l'affirmative au projet de négociation d'une entente basée sur la souveraineté-association.

Plus tôt dans la journée, M. Lévesque avait souligné que "l'évolution du Québec était suivie partout dans le monde et que si le peuple québécois commettait l'aberration de dire non, nous ne serions pas prêts au sérieux très longtemps comme peuple..."

Le premier ministre a effectué hier à Québec une mini tournée référendaire: une apparition au tour-

noi de hockey pee-wee au Colisée de Québec a été annulée et une grande assemblée publique au Centre municipal des congrès de Québec a été reportée par crainte de manifestations des 12.000 employés du secteur du soutien scolaire (CSN) en grève depuis trois semaines. M. Lévesque a même écourté ses présences aux deux rencontres avec des adhérents au oui pour regagner son bureau de la colline parlementaire où il suivait le déroulement des négociations. Il n'a pas écarté la possibilité de convoquer l'Assemblée nationale dans les prochaines heures pour adopter une loi spéciale de retour au travail si un règlement négocié demeure possible.

Une brochette de vedettes locale

La Fondation des Québécois pour le oui a présenté hier à Québec une première brochette de personnalités

locales qui voteront oui au référendum.

On retrouve le maire de Saint-Jean-Port-Joli et ex-ministre des Transports, dans les cabinets unionistes Johnson et Bertrand, le Dr Fernand Lizotte, l'ex-député du Crédit social dans la circonscription de Portneuf, de 1962 à 1965, M. Jean-Louis Frenette, le maire de Val-Bélair, M. Yvan Dubé, un juge à la retraite, M. Louis Alfred Ferland, et le président de l'Association des gens de l'air, M. Roger Demers.

La liste comprenait aussi l'avocat Guy Bertrand, le maire de Saint-Raymond, M. André Girard; le président de la commission scolaire régionale de Tilly, M. Normand Bolduc; le maire de Saint-Agapit, M. René Croteau, celui de Sainte-Justine de Dorchester, M. Jean-Yves Larochelle; le champion de tennis, Richard Legendre; l'ex-candidate du NPD, Françoise

Stanton, et plusieurs hommes d'affaires de la région.

L'homme de théâtre Jean Duceppe, une connaissance de longue date du premier ministre, s'était aussi joint au groupe.

Devant l'île de Bacchus

Le premier ministre a présidé une rencontre du même type en fin d'après-midi dans la circonscription de Montmorency où sont déjà distribués posters, plaques d'immatriculation pour le oui et macarons. Un artiste du coin a même confectionné une affiche présentant le Canada comme un oeuf, orné d'une feuille d'érable d'où sont sortis neuf poussins rouges maigrichons, pour les neuf provinces canadiennes, au-dessus desquels émerge un flamboyant oisillon bleu dans une fleur de lys pour illustrer un Québec "différent", selon les explications d'un membre des Amis du oui de Montmorency.



Le Soleil, Jean Vallières

Dernière M. Lévesque, une affiche présente le Canada sous la forme d'un oeuf orné d'une feuille d'érable, d'où sortent neuf poussins rouges maigrichons, pour les neuf provinces canadiennes, au-dessus desquels émerge un flamboyant oisillon bleu dans une fleur de lys pour illustrer un Québec "différent".

Jusqu'à samedi prochain seulement:

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

IMPERMEABLES

Rég. \$5.90 **\$2.95**

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 23 FEVRIER 1980 pour un maximum de 5 imperméables

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

COMPLETS ou COSTUMES (2 pièces)

Rég. \$4.55 **\$2.30**

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 23 FEVRIER 1980 pour un maximum de 10 vêtements

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

MANTEAUX GARNIS FOURRURE

Rég. \$7.50 **\$3.75**

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 23 FEVRIER 1980 pour un maximum de 5 manteaux

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

COUVRE-LITS ORDINAIRES

Rég. \$6.50 **\$3.25**

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 23 FEVRIER 1980 pour un maximum de 5 couvre-lits

DU NETTOYAGE

1 2 PRIX

Même qualité exceptionnelle Seuls les prix ont changé!

* Service de livraison à domicile: \$0.15, quel que soit le montant facturé.

CE COUPON DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AVEC VOTRE NETTOYAGE

MANTEAUX DE SUEDE LONGS \$16.99

MANTEAUX DE SUEDE TROIS-QUARTS \$14.99

VESTES DE SUEDE \$11.99

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 23 FEVRIER 1980 pour un maximum de 5 vêtements.

Peau de porc, imperméabilisation nécessaire — \$2.50 additionnels

SPÉCIAUX SUEDE
Procédé de nettoyage exclusif

Jusqu'à 40% de rabais

Teinturerie Française

524-4686
• 1480, de la Canardière, Québec
• 1029, rue Cartier, Québec
• 1003, route de l'Église, Ste-Foy.

teinturerie QUEBEC

529-8491
• 155, boul. Wilfrid-Hamel, Québec
• 5350, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
• 1550, boul. Chauveau, Ste-Foy.

Deltanet

BUANDERETTES
• 1345, chemin Ste-Foy, St-Sacrement
• Plaza Laval, Ste-Foy
• 6375, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg.

VENTE APRES INVENTAIRE DU MOIS DE FEVRIER

Jusqu'à 40% de rabais



ARMOIRES DE CUISINE CANADIENNES et EUROPEENNES EN MONTRE.

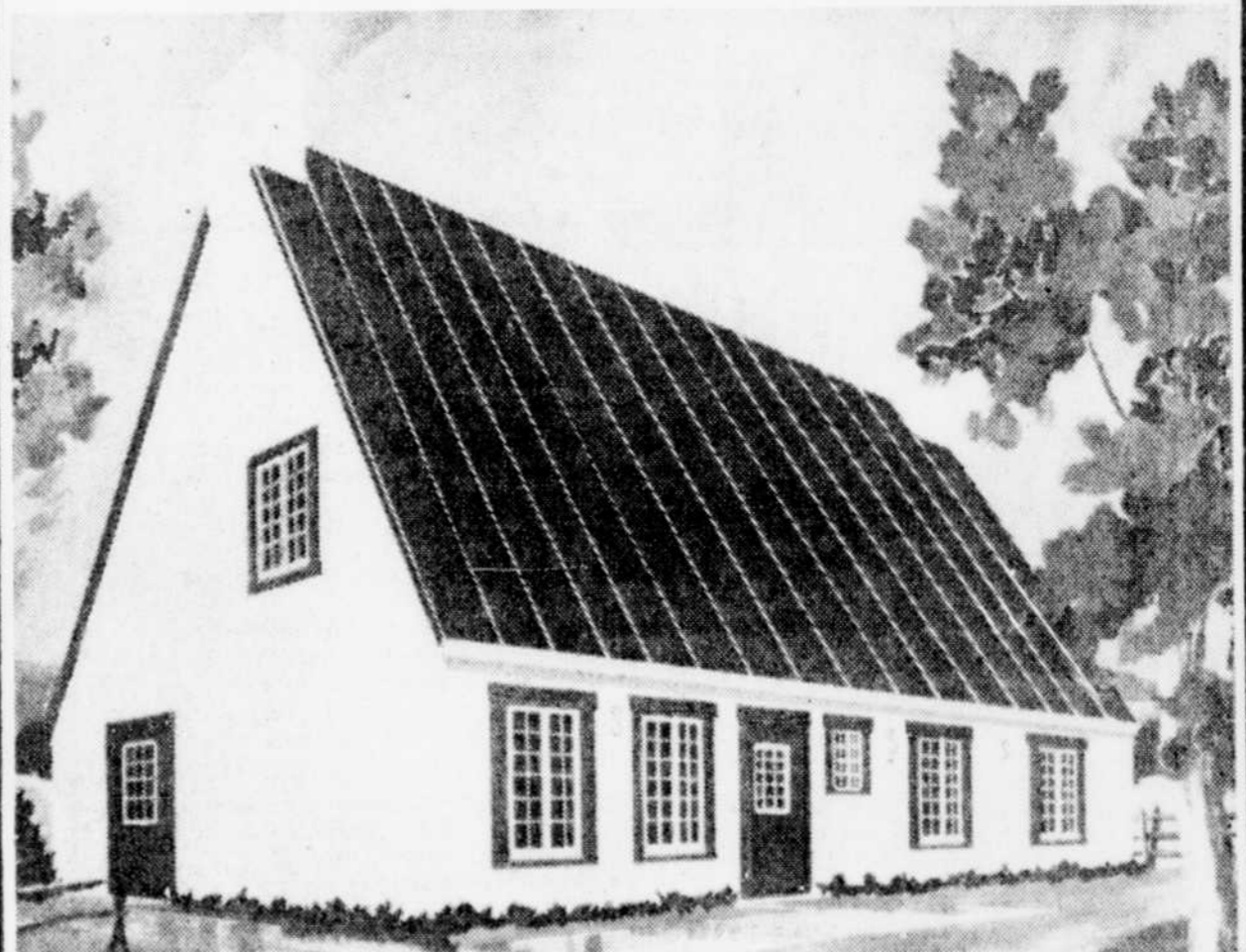
Jusqu'à 50% DE RABAIS

CERAMIQUE DECOR

4220, 3e Avenue ouest - 627-0122

IMPORTATEUR DISTRIBUTEUR
Place Laurier
653-2903

AIMERIEZ-VOUS VOIR LA PLUS BELLE MAISON MODELE EN VILLE?



MODELE L'ANCETRE

Nous avons complété la construction de notre maison de la série "L'Ancêtre", qui vous fera rêver et dont on parlera longtemps. Réservez maintenant pour occupation au printemps. On est si facile à trouver! (Boulevard Hamel, coin Du Vallon).

STRUCTOME

Nous construisons selon les normes et la technique Structome.

Maxi-Logi

Un constructeur fiable
2125, BOUL. HAMEL
Duberger (angle Du Vallon)

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel Pépín

Clark mérite un mandat normal

Au Québec, les jeux sont faits.

Avec une éloquente régularité, tous les sondages font état en effet d'une poussée libérale sans précédent dans la province, à tel point qu'il est devenu douteux que conservateurs et créditistes réussissent au mieux à arracher plus d'une demi-douzaine de sièges.

Dans un tel contexte, tenter de dégager les raisons objectives qui militent en faveur de l'une ou l'autre des formations politiques peut sembler futile. Les Québécois s'en tiennent à la comparaison des personnalités. Dans ce combat, M. Trudeau l'emporte haut la main, ne serait-ce que parce qu'il est un symbole de la réussite, pour un grand nombre de ses compatriotes francophones.

A cause de cette relation sentimentale entre M. Trudeau et la province française, la discussion des thèmes économiques et politiques a été reléguée au second plan. M. Trudeau n'a même pas senti le besoin de préciser sa politique face aussi bien au référendum québécois qu'au projet de réforme avancé par les libéraux de M. Claude Ryan. Sur le plan économique, il a certes dénoncé le budget Crosbie, mais on ne sait toujours pas comment il réussira à freiner la hausse des prix de l'essence, si ce n'est qu'il s'engage à discuter avec M. Peter Lougheed.

Cette attitude désinvolte suffirait en d'autres temps à ruiner les chances électorales du

chef libéral, d'autant plus qu'il admettait lui-même il y a deux mois qu'il ne se considérait plus l'homme de la situation.

Après onze ans à la tête du gouvernement, il estimait le moment venu de passer les rênes à un autre, pour stimuler le renouveau de son parti. Puis il est revenu sur sa décision, se transforma en chef humble et effacé et mita sur l'impopolarité de son adversaire pour se faufiler de nouveau au pouvoir.

L'opération semble réussir, du moins au Québec. M. Clark en effet est victime de son inexpérience. Il s'est laissé prendre au piège en Chambre, croyant à tort que libéraux et néo-démocrates ne mettraient pas leur menace à exécution. Il a naïvement cru que les Canadiens accepteraient de redresser une économie fondée sur la dépense effrénée, même s'ils devaient y mettre le prix. Il a chèrement payé l'erreur de prometteur le démantèlement de l'ambassade canadienne de Tel-Aviv à Jérusalem.

A peine six mois après son assermentation, il était déjà jugé comme s'il avait dirigé le pays pendant dix ans. Si on a vite pointé du doigt ses erreurs, on a tout aussi rapidement oublié ses réussites. Par exemple, il est évident que sa démarche plus posée, plus positive à l'endroit du Québec a décripé les relations entre les deux capitales et créé les conditions propices à un dialogue plus constructif.

En éliminant la confrontation systématique, en recherchant des terrains d'entente plutôt que de nouvelles raisons de durcir la guerre avec le gouvernement québécois, M. Clark a su désamorcer le militantisme aveugle des indépendantistes inconditionnels. Il a aussi illustré à maintes reprises son souci de traiter équitablement les Québécois, même si ceux-ci lui ont refusé leur confiance en mai dernier. Ses nombreuses visites au Québec et le soin qu'il apporte à polir son français sont une marque de l'estime qu'il porte aux Québécois.

Les raisons qui militaient en faveur d'un changement d'interlocuteur, au niveau fédéral, en mai dernier sont toujours aussi présentes aujourd'hui. Le dossier constitutionnel n'a pas avancé d'un pouce et il est déjà acquis, si M. Trudeau revient au pouvoir, qu'il s'en tiendra à des propositions maintes fois repoussées par les partis politiques du Québec. Choisir encore une fois les libéraux équivaut à préférer l'impasse à une tentative de dialogue.

Par ailleurs, il était devenu évident en mai dernier que l'équipe Trudeau était fatiguée, incapable de renouveau, prisonnière de programmes économiques dont la faillite était devenue patente. Comment la même équipe, qui n'a même pas pris la peine de tenir un bref colloque pour rajeunir son programme, peut-elle prétendre être en mesure de relancer ce

pays sur la voie de la responsabilité fiscale, alors que ses quelques ministres mieux rompus aux questions économiques ont choisi de quitter le navire?

Ces questions ont été fort peu discutées par les Québécois. On a préféré s'en tenir à la comparaison des personnalités et des styles. On a même très vite oublié que le chef libéral lui-même reconnaît qu'il ne dirigera pas très longtemps ses troupes; les citoyens seront éventuellement gouvernés par un premier ministre qu'ils n'auront pas choisi, s'ils élisent les libéraux.

M. Clark a été jugé trop tôt. L'équité commande qu'il ait au moins la chance de soumettre son programme au jugement des Canadiens pendant un mandat d'une durée normale.

Quant aux Québécois, ils doivent résister à la tentation de mettre tous leurs oeufs dans le même panier. Le Québec n'est pas monolithique. Il serait dommage et dangereux qu'une importante partie de l'opinion ne puisse se faire entendre à Ottawa. Certains candidats conservateurs ou créditistes feront oeuvre utile à Ottawa, ne serait-ce que pour prouver au reste du pays que le Québec n'est pas le prisonnier d'un seul parti.

Marcel PÉPIN

Report des partielles

La décision du gouvernement Lévesque de ne tenir aucune élection partielle avant le référendum de juin signifie que 90.000 électeurs des comtés de Johnson, de Mégantic-Compton et de Brom-Missisquoi ne seront pas représentés à l'Assemblée nationale pendant plusieurs mois encore.

En période sessionnelle normale, cette situation s'avérerait inacceptable. Mais ça l'est d'autant plus maintenant que ces gens n'auront aucun mandataire pour parler en leur nom lors du débat référendaire des prochaines semaines sur la question.

Le gouvernement péquiste ne peut contester l'importance exceptionnelle de ce débat du point de vue de TOUS les Québécois. Pour bien esquisser sa perception, il a d'ailleurs justifié sa décision de reporter les élections à plus tard par son désir de "ne pas mêler le débat référendaire à la lutte électorale".

Cette candeur non partisane s'inspire peut-être d'un noble idéal mais qui ne trompe personne. La question nationale, au vrai, a donné naissance au Parti québécois, meuble ses campagnes électorales de 1970 et de 1973. En 1976, cette option fut diluée par la promesse électorale d'un référendum. Il s'agit de défis partisanes que relèveront comme tels d'autres partis politiques et leurs électeurs, en juin. D'ailleurs, les péquistes de M. Lévesque s'en donneraient eux-mêmes à coeur joie si les libéraux de M. Ryan ou

les unionistes de M. Biron tentaient de situer leurs thèses politiques par delà la partisanerie... pour le salut de la nation!

En reportant à plus tard les partielles, le gouvernement pense à lui d'abord. S'il les tenait sous peu, il les perdrait comme il échoua lors des "sept" de 1979. Les trois circonscriptions convoitées reviendraient au bercail libéral à la faveur de l'engouement pour les troupes de M. Ryan, des méfaits de grèves dans les écoles et de la forte bipolarisation de la période référendaire. Les péquistes hypothéqueraient alors leurs chances panquébécoises lors de ce référendum.

M. Ryan a beau regimber, il n'agirait pas différemment s'il était au pouvoir. Quant à M. Biron, son appui s'explique par le fait qu'il ne sauverait pas ses meubles avant le référendum. Indéniablement, les préoccupations démocratiques de M. Lévesque semblaient plus vives lors du déclenchement d'élections partielles antérieures. Mais c'était bel et bien son privilège discrétionnaire de différer celles de 1980.

Le respect des électeurs, québécois à part entière, appelle de plus en plus, on le voit, l'adoption d'une loi qui obligerait les gouvernements à tenir des élections partielles dans des limites de temps acceptables.

Jacques DUMAIS



bloc-notes de claude beauchamp

Deux mondes en pleine effervescence

Le monde québécois de la haute finance est en pleine effervescence.

Il faut remonter plus de cinquante ans en arrière — c'est-à-dire à l'époque de la grande crise et un peu avant — pour observer au Québec un mouvement de concentration financière d'une ampleur comparable à celui que l'on vit depuis trois ans.

De fusions en prises de contrôle, un réalignement complet de la propriété de nos principales institutions est en cours, réalignement qui, une fois complet, colorera de façon indélébile le paysage financier des deux prochaines générations.

Mais alors que le mouvement concentrationnaire du début du siècle répondait à des besoins défensifs ou même à des situations d'urgence, la poussée actuelle résulte d'une offensive résolument expansionniste des principaux financiers québécois. Ils veulent se donner une taille leur permettant, à la fois, de subir avec succès la concurrence des géants canadiens et américains et de s'implanter solidement au-delà du marché restreint du Québec.

Paul Desmarais fut le premier, fin des années soixante et début des années soixante-dix, à appliquer une politique cohérente d'intégration financière. Il a successivement pris le contrôle du groupe Investors et de la Great West, obtenant du même coup des entrées solides au Montréal Trust, toujours contrôlée par la Banque

Royale. Pendant la même période, les Caisses populaires Desjardins ont consolidé et modernisé leurs différentes composantes tout en prenant une forte position (25 pour 100) dans l'ancienne Banque Provinciale.

Mais c'est depuis trois ans surtout que, alimenté par l'inflation, l'élan concentrationnaire a happé dans son tourbillon à peu près toutes les entreprises financières québécoises d'importance.

L'espace manque ici pour effectuer un relevé exhaustif de toutes les transactions récentes qui ont affecté les institutions d'épargne québécoises. En survol, on peut rappeler la disparition de la Banque d'Économie et de la Banque Populaire il y a déjà quelques années; la prise de contrôle par La Laurentienne, il y a trois ans, de l'Imperial Life, cette dernière ayant fait un bref séjour dans le groupe Power Corp. de M. Desmarais; l'acquisition par la Banque Provinciale de Laurentide Finance, elle aussi passée dans les livres de M. Desmarais; la mainmise de la Banque d'Épargne sur le Crédit foncier franco-canadien; et la fusion, il y a quelques mois à peine, des deux plus importantes banques francophones, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada, pour donner naissance à la Banque Nationale du Canada.

L'élan se poursuit avec l'éclatement au grand jour, cette semaine, de

la guerre sourde que se livraient sur le marché boursier, depuis l'été dernier, deux géants de l'épargne québécois — le groupe Prenor de Montréal et le groupe La Laurentienne de Québec — pour s'emparer d'un autre grand, le Trust Général du Canada.

Les deux groupes détiennent déjà, par l'entremise de leurs filiales (Les Prévoyants, dans le cas de Prenor, et le Fonds FIC — acquis récemment de Jean-Louis Lévesque —, dans le cas de La Laurentienne), d'importants blocs d'actions du Trust Général.

Cette guerre ouverte se déclenche au moment même où le Trust Général vient de réussir, de son côté, à s'emparer du Sterling Trust, d'Ontario.

On ne sait pas à l'avantage de qui se terminera cette lutte farouche. La Laurentienne, en effet, n'a pas réagi jusqu'à maintenant à l'initiative du groupe contrôlé par M. Lorne Webster de présenter aux autres actionnaires une offre de contrôle. Mais l'épisode indique clairement que le monde québécois de la haute finance demeure en pleine ébullition et que ce n'est pas avant un an ou deux encore, qu'on aura une image définitive du réalignement des forces en présence.

Or, faut-il le souligner, ce qui fermenté dans les boardrooms feutrées de la rue Saint-Jacques ou de la Grande-Allée aura bien plus d'importance et de signification sur le pouvoir

économique réel des Québécois que les déclarations les plus tonitruantes de nos politiciens.

Un autre milieu en pleine ébullition — au sens négatif du terme cette fois — est celui de l'information.

Il faut bien convenir avec le président du Conseil de presse du Québec, M. Aimé Gagné, que les médias d'information, en particulier la presse écrite, traversent, bien qu'il soit exagéré de parler de crise, une période de profond malaise.

Avec raison, M. Gagné n'accepte ni l'une ni l'autre des explications faciles et superficielles que véhiculent les manichéens des deux camps — patronal et syndical — pour tenter de cerner les causes profondes des maux actuels.

Ce n'est ni le capitalisme moderne ni la syndicalisation qui, en soi, font peser des dangers sur l'information. Ce sont plutôt les abus qu'on en fait qui peuvent favoriser "l'éclatement des normes qui doivent régir l'exercice de l'information". Car, qu'on aime ça ou pas, il y a des principes à sauvegarder et des normes à respecter si l'on veut que la presse libre puisse continuer à jouer le rôle qui est le sien en démocratie.

On ne peut pas miner les fondements même de nos institutions de presse sans que celles-ci, comme le

Montréal-Matin, le Montréal Star ou Le Jour, ne finissent par s'effondrer et sans que la crédibilité même de la profession journalistique en soit diminuée.

Par une coïncidence qui ne pouvait que renforcer le diagnostic que le président du Conseil de presse posait devant la Société canadienne de relations publiques, les dirigeants du syndicat de la rédaction du Devoir se pourfendaient, le jour même de l'allocution de M. Gagné, d'une déclaration ignominieuse à l'endroit des cadres et des administrateurs de ce journal.

Quelle confiance les lecteurs pourront-ils par la suite accorder à ces journalistes — heureusement dénoncés par un groupe de leurs confrères syndiqués et par les autres employés du Devoir — pour qui le mensonge, l'insulte, le procès d'intention et l'insinuation malveillante constituent des armes acceptables quand vient le temps de négocier leur contrat de travail?

Ce n'est certes pas en utilisant le langage de la haine et de l'intolérance et en manquant du plus élémentaire respect à l'égard de ses interlocuteurs que le syndicalisme journalistique contribuera à faire avancer la profession. Les méthodes et le discours outranciers de la lutte idéologique que mènent les dirigeants syndicaux du Devoir génèrent des tensions strictement destructrices.

Alcool, alimentation, tabagisme

Québec consacrera \$850,000 à la contre-publicité

par Pierre BEAUREGARD

MONTREAL (PC) — Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a annoncé hier que le gouvernement du Québec consacrera de nouveau en 1980 une somme de \$850,000 au financement d'un programme de contre-publicité touchant les thèmes de l'alimentation, du tabagisme et de la consommation d'alcool.

"On doit déboursier plus d'un demi-milliard de dollars par année, en coûts directs, au Québec en raison des mauvaises habitudes de la population en matière d'alimentation, d'abus d'alcool et

de tabagisme", a dit le ministre.

C'est en mars 1978 qu'une première campagne avait été lancée. Dans le passé, on s'était principalement intéressé aux habitudes alimentaires et au tabagisme.

Le ministre des Affaires sociales a toutefois indiqué que la campagne de 1980 porterait également sur la prévention des problèmes reliés à la consommation d'alcool.

"Les travaux de recherche et de planification réalisés par le MAS ont permis de dégager des objectifs pri-

maires de prévention de problèmes reliés à l'alcool...

"Une campagne de contre-publicité mettra donc en évidence les effets négatifs de l'alcool sur la santé de l'individu et sur la société, et proposera des actions concrètes pour prévenir les abus."

Petit budget

Le ministre s'est dit "bien conscient" de ce que le budget de la campagne est très petit "face aux quelque \$3 millions dépensés annuellement par les brasseries, les distilleries et les marchands de vin pour donner bonne



Le ministre Denis Lazure des Affaires sociales.

conscience au consommateur d'alcool".

"La publicité, a-t-il continué, a réussi à faire accepter l'idée que la bière et les autres boissons alcoolisées sont indispensables pour s'amuser lors d'une réunion sociale et que la jeunesse, la joie de vivre et la virilité vont de pair avec telle marque de bière ou de boisson."

M. Lazure a cependant précisé que cette première cam-

pagne touchant l'alcool n'est que "le point de départ d'un vaste programme d'information et d'éducation pour contrer la publicité commerciale qui incite quotidiennement les Québécois à consommer de l'alcool sous forme de bière, de vin ou de spiritueux".

C'est à nouveau sous le thème "Au Québec, faut se tenir... en santé" que se déroulera la troisième étape de cette campagne.

Elle sera constituée de sept messages télévisés, dont trois porteront sur la bonne nutrition.

Deux autres messages viseront à sensibiliser les gens aux conséquences de la consommation de l'alcool.

Un spot publicitaire invitera les jeunes non-fumeurs à continuer dans cette voie tandis que le septième incitera les femmes enceintes à s'abstenir de fumer durant la grossesse.

La majorité des jeunes de Montréal-Nord ont déjà goûté à l'alcool à 15 ans

MONTREAL (PC) — A Montréal-Nord, 63 pour 100 des 256 jeunes personnes interrogées au cours d'une enquête disent avoir déjà consommé de l'alcool et la plupart ont commencé entre 13 et 15 ans.

Les non-fumeurs sont majoritaires 69 pour 100. Parmi les fumeurs, le quart commence à contracter cette habitude vers l'âge de 10 à 12 ans.

Pour ce qui est de la drogue, 82 pour 100 affirment n'en avoir jamais pris et c'est vers l'âge de 13 à 15 ans que commence cette pratique, plus particulièrement la consommation de "pot" et de hashisch 77 pour 100. 5 pour 100 des usagers des drogues ont déclaré avoir par la suite cessé d'en consommer.

Ces données ressortent d'une recherche effectuée entre octobre 1978 et septembre 1979 sur les problèmes des jeunes à Montréal-Nord. Elle a été entreprise à la suite d'une demande d'organismes soucieux d'identifier les besoins de la population jeune de Montréal-Nord et favoriser les initiatives au sein de la communauté.

Selon cette recherche, 15 pour 100 des jeunes de Montréal-Nord ont déjà eu des démêlés avec la police et la plupart pour des délits mineurs: vols à l'étalage, vagabondage, etc.

Au cours des différentes rencontres avec des personnes qui travaillent auprès des jeunes de Montréal-Nord, un agent du Service d'aide à la jeunesse a fourni les statistiques suivantes: 3.600 cas de délinquance en 1978 à Montréal-Nord. Selon lui, 99

pour 100 des jeunes à qui il a affaire proviennent de foyers désunis; le principal problème est celui de la consommation de drogues diverses. Il a également noté que la plupart des vols à l'étalage sont commis dans le but de se procurer de la drogue.

Un des principaux problèmes rencontrés en 1978, a-t-il dit, fut l'inhalation de la colle d'avion, surtout chez les jeunes de 12 et 13 ans. L'agent a dû faire appel à la collaboration des marchands locaux pour réduire considérablement cette consommation.

Quant à la sexualité, l'expression "moyens contraceptifs" n'est pas familière à tous les jeunes: 73 pour 100 disent en avoir déjà entendu parler et plus de la moitié peuvent nommer quelques méthodes contraceptives. Un jeune sur cinq dit avoir déjà eu des relations sexuelles et trois sur cinq sans usage de contraceptif. C'est, semble-t-il, vers l'âge de 17 ans qu'on a le plus de relations sexuelles.

Gilles Lamontagne
vous invite
à ses comités

Central
681-0026

St-Roch
St-Sauveur
266 est boul. Charest
647-3963

Haute-Ville
785 Calixa-Lavalée
681-0097



dans Langelier
Gilles Lamontagne
C'est notre homme!

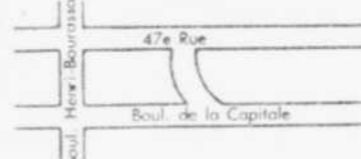
Édité et payé par Jacques Champagne, agent officiel du comité de Langelier

le Centre d'entretien d'autos et de camions

rochette
maintenant
à Charlesbourg

Spécialiste de:

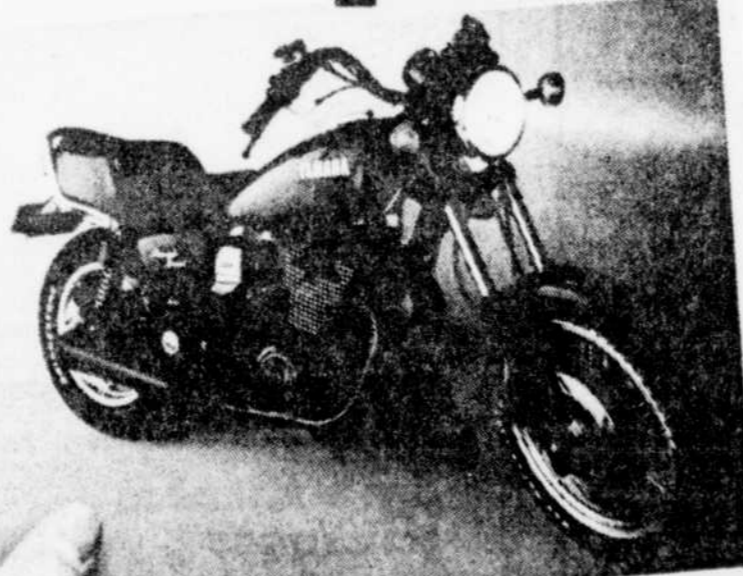
- la mise au point du moteur
- l'entretien du système d'air climatisé
- les circuits électriques
- les freins
- la suspension et l'alignement



Ouvert jeudi et vendredi soir et le samedi

rochette
Le meilleur
4860, boul. Henri-Bourassa - 627-2502

Regardez cette photo



Merveilleux, n'est-ce pas? C'est la dernière de la série Yamaha: on l'appelle la "MIDNIGHT SPECIAL". De noir et d'or vêtue, elle éblouit ses admirateurs.

Mais ceci n'est qu'une photographie, pourquoi ne venez-vous pas la voir chez Corriveau les 14, 15 et 16 février. Vous en aurez plein la vue! • La gamme des modèles 1980 de Yamaha vous attend, la série "XS SPECIAL" pour la route et les "YZ DE COMPETITION" hors route.

- Présentation de films de compétitions
- Plan de financement et de mise de côté

Les 14, 15, 16 février c'est spécial
chez Corriveau

2095 BOUL. CHAREST O. STE-FOY Q.C. TEL. 683-3036



YAMAHA

Profitez de l'hiver Pour toute réparation

RENOVATION
ÉCON de Québec inc.

ESTIMATION GRATUITE

188, av. Lamontagne, Québec - Tél.: 522-2084

Sous-sol - Cuisine - Salle de bains

Profitez de la période tranquille.
Conseils d'experts en ce domaine.
Financement si désiré.

SPECIALISTE EN RENOVATION INTERIEURE ET EXTERIEURE

oh!

le deuxième tirage* de

Super Loto

la nouvelle "loterie du million" aura lieu le

16 mars...

ON DOIT DONC CONSERVER SON BILLET OU S'EN PROCURER UN...

...et vérifier si l'on n'a pas déjà l'un des numéros suivants du tirage de février

5756111

4128579

5065481

numéros décomposables
UN TOTAL DE

10 GROS LOTS DE \$1 MILLION!

il y a peut-être un million de dollars dans votre satchet

Super Loto

*7 gros lots de 1million, décomposables



DINER-CONFERENCE

L'ASSOCIATION NATIONALE DES SECRÉTAIRES - SECTION DE QUÉBEC, aura le plaisir de recevoir Madame Monique Houle, conseillère en gestion des ressources humaines, du Centre de Formation et de Gestion, à titre de conférencière à l'occasion de leur réunion mensuelle qui sera tenue au Salon Rose du Château Frontenac, mardi le 19 février 1980 à 18h00.

Madame Houle a intitulé sa conférence: "C'est à la patronne que l'on remercie!"

INVITATION SPECIALE A TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION AINSI QU'A LEURS AMIS(ES) SECRÉTAIRES! S.V.P. appeler pour réservations: 835-2539 (ANN.)

SAVIEZ-VOUS QUE Institut Franine Lemelin est le plus grand centre d'ELECTROLYSE à Québec?

Seule méthode connue d'épilation définitive. Traitement effectué par infirmières licenciées.

Parc Nelson Ste-Foy 653-7665 Samuel-Holland 527-2464 Place Laurier 653-6331

faits divers et justice

Le felquiste Allard plaide coupable

MONTREAL (PC) — Après avoir passé 11 ans en exil à Cuba, l'ancien felquiste Alain Allard a plaidé coupable, hier, aux accusations d'avoir posé trois bombes, en 1968, aux locaux de partis

politiques et de la Régie des alcools du Québec.

Age de 33 ans, Allard était rentré des Antilles le 22 décembre dernier. Un an plus tôt, son compagnon d'e-

xil Jean-Pierre Charette était rentré de Cuba, avait plaidé coupable aux mêmes accusations et avait été condamné à six mois de prison.

Devant le juge Jacques

Lessard, de la cour des sessions de la paix, Me Pierre Poupart a suggéré une sentence avec sursis pour son client Allard. L'avocat a soutenu que l'ex-membre du Front de libération du Québec devait faire vivre sa femme cubaine et un enfant de cinq ans, qui sont rentrés avec lui à Montréal.

Soitia Allard, 27 ans, n'était

jamais sortie de Cuba avant de suivre son mari. Elle ne possède que des rudiments de français, n'a pas de visa d'immigrante reçue et ne peut donc travailler au Canada. Me Poupart a soutenu que le séjour en prison de M. Allard et, éventuellement, "l'indigence financière" de la famille rendent le permis ministériel de séjour de son

épouse révoquant et qu'une sentence suspendue est plus appropriée.

De son côté, l'avocat Jean-Pierre Bonin, pour la Couronne, a plaidé qu'Allard devrait purger la même peine que Charette, son complice de l'époque. Le juge Lessard doit rendre sentence le jeudi 6 mars.



Enquête en avril

Le Soleil, Gilles Lafond

Daniel Bérubé, âgé de 23 ans, de Québec, comparait hier après-midi, devant le coroner Me Maurice Lagacé, en rapport avec un accident de la route, survenu le matin du 3 février, à Sainte-Foy, et qui a fait un mort. Bérubé a été libéré sous caution en attendant la tenue de l'enquête à ce sujet, fixée au 10 avril prochain, à 14h.

Rue Racine à Loretteville fermée lundi

Les autorités municipales de Loretteville avisent les automobilistes que, à compter de lundi, le 18 février, vers 7h du matin, la section de la rue Racine comprise entre la rue Verret et le boulevard L'Ormière sera fermée à la circulation.

Les employés de la voirie municipale doivent procéder

à la réparation d'une valve de surpression du réseau d'aqueduc compris dans ce secteur.

La fermeture de la rue Racine ne devrait pas excéder quatre jours, c'est-à-dire que la rue devrait être ouverte à la circulation normale au plus tard vendredi, le 22 février.

COLLÈGE O'SULLIVAN LIMOILOU

Pour garçons et filles

Demandez à recevoir notre dépliant

une compétence qu'on reconnaît
COURS REGULIERS

Commis de bureau Commis comptable
Secrétaire de service Sténodactylo

COURS INTENSIFS D'UN AN
NOMBRE DE PLACES LIMITE

Les candidats intéressés doivent remplir une demande d'admission au plus tôt!

1008, 3e Avenue, Limoilou (418) 523-4769

Permis: No. J-69-505

No 1493, CETTE SEMAINE DANS

L'EXPRESS

CANADA: L'EFFET TRUDEAU

En quelques mois, l'homme s'est totalement transformé, au point d'en être méconnaissable. Tout d'humilité, d'effacement, d'esprit d'équipe...

Sa personnalité même, son "star system" étant devenu son principal handicap, l'homme à la boutonnière fleurie s'est métamorphosé brusquement.

L'avance considérable des libéraux sur les conservateurs dans les sondages "a amené Pierre Elliott Trudeau à ne pas faire de zèle".

L'envoyé spécial de L'EXPRESS, Jacques Renard, s'interroge sur la valeur réelle de ce débat. Une preuve parmi d'autres: alors que dans quelques semaines seulement, le Québec va se prononcer sur la question cruciale de la Souveraineté Association, ce problème est resté totalement absent du débat électoral.

ET LA SEMAINE PROCHAINE, DANS L'EXPRESS, UN DOCUMENT A NE PAS MANQUER. DE GAULLE AU QUEBEC.

SALON DES PETITES CYLINDRÉES DU 13 AU 23 FÉVRIER

HALTE

EXPO - VENTE - INFORMATION
EN COLLABORATION AVEC

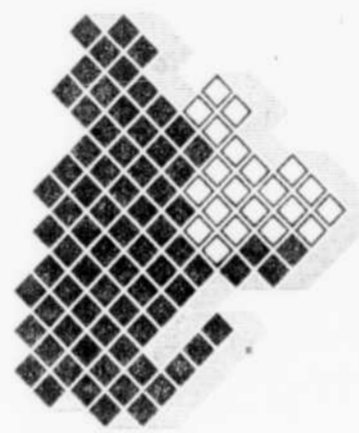
SUBARU ÉMILE LABBÉ inc.
FORD MONTCALM AUTOMOBILES inc.
HONDA LALLIER AUTOMOBILES inc.
TOYOTA CAPITALE TOYOTA Québec inc.
RENAULT RENAULT CANARDIÈRE inc.

CHFC 80 ET (JACQUES RAINVILLE)

SUR PLACE: RADIO D'AUTO QUÉBEC inc. SÉCURITÉ ROUTIÈRE
INSTITUT DE SÉCURITÉ DES AUTOMOBILES inc.

Sortie Pierre-Bertrand Nord sur le boulevard de la Capitale et sortie boulevard Lebourgneuf sur le boulevard Laurentien.

place
Lebourgneuf



Les audiences publiques de la Commission de la représentation électorale du Québec se poursuivent.

Depuis le début de l'année, la nouvelle Commission de la représentation électorale du Québec assume toutes les phases de la mise à jour de la carte électorale québécoise.

Avant de mettre en vigueur le prochain découpage qui s'imposera lors de la dissolution de l'Assemblée nationale, la Commission tient des audiences publiques pour consulter la population, à l'intérieur des délais prévus par la loi. La nouvelle carte doit prendre effet lors des prochaines élections générales au Québec. Il est important de noter qu'elle ne

s'appliquera pas à toute élection partielle d'ici-là, ni au référendum annoncé.

Députés, citoyens et organismes intéressés à faire valoir leur point de vue pour orienter la Commission de la représentation électorale du Québec dans ses conclusions sur le dernier rapport de l'ancienne commission, mais qui n'ont pu le faire jusqu'ici, peuvent soumettre leurs observations écrites, d'ici le premier mars 1980, ou se présenter à l'une ou l'autre des prochaines audiences que tiendront les Commissaires durant le mois de février 1980.

Calendrier des audiences publiques

Les audiences débutent à 14h 30 et se poursuivent dans la soirée, s'il y a lieu.

Rimouski (4 février)
Auberge des Gouverneurs
155, boulevard René Lévesque

Québec (7-8 février)
Hotel Le Concorde
1225, Place Montcalm

Québec (19-20 février)
(députés seulement)
Parlement du Québec
Edifice A, Salle 81-A

Chicoutimi (11-12 février)
Auberge des Gouverneurs
1303, boulevard Talbot

Rouyn-Noranda (14 février)
Hotel Albert
84, rue Principale

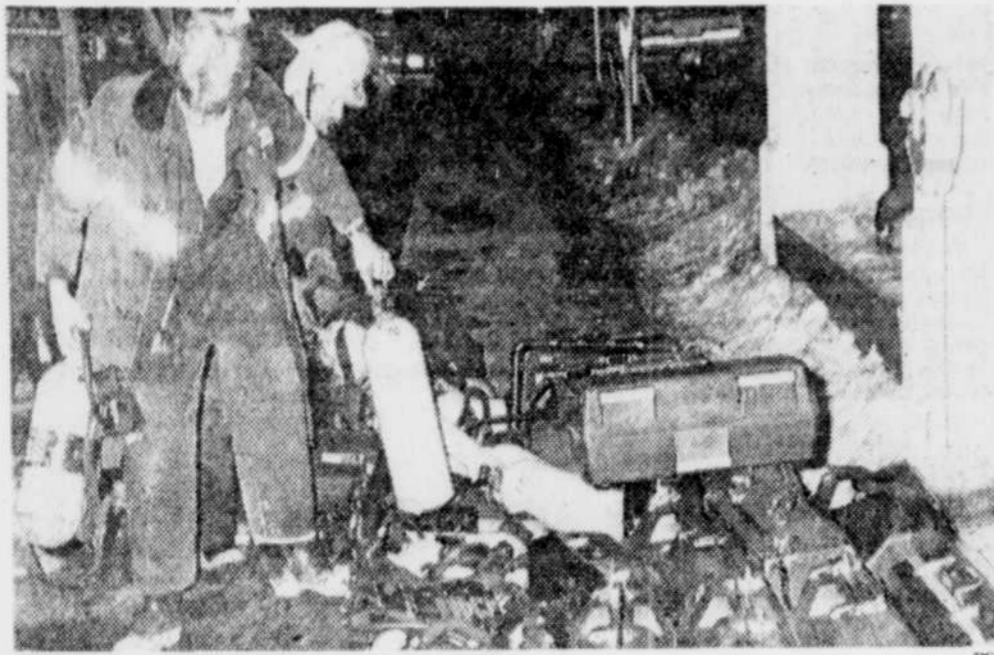
Montréal (21-22 février)
Palais de Justice
10, rue St-Antoine est
Salle 5.15

Hull (27 février)
Auberge de la Chaudière
2, rue Montcalm

Centre d'information de la Commission de la représentation électorale du Québec
915, boulevard Charest est
Québec (Québec) G1K 7W9
(418) 643-9870
(frais vires acceptés)

La carte de la démocratie

Commission de la représentation électorale du Québec



Deux morts dans un incendie

Des pompiers rangent leur équipement après un incendie qui a éclaté au sixième étage du Holiday Inn de Thunder Bay qui a fait deux victimes. On ignore la cause du sinistre qui a obligé une cinquantaine de clients à évacuer les lieux à 4h.

Distributeurs d'héroïne neutralisés

MONTREAL (PC) — Un travail d'infiltration de la Gendarmerie royale du Canada qui durait depuis plus de sept mois vient de neutraliser l'un des plus importants groupes de distributeurs d'héroïne oeuvrant au Québec.

Près d'une dizaine d'individus ont été appréhendés en

rapport avec cette affaire, dont six au cours des deux derniers jours.

Pour un, celui que les policiers fédéraux considèrent comme le chef de l'organisation, Georges Barsikhian, 35 ans, d'origine libanaise, a comparu jeudi en cour criminelle sous cinq accusations relatives au trafic de l'héroïne.

D'après l'acte d'accusation, il avait été arrêté la veille, dans un restaurant du nord de la ville, lors d'une transaction d'une once et demie de la précieuse poudre, valant quelque \$13.000, avec des agents doubles de la GRC.

Le "coup de théâtre" des policiers avait été si bien préparé, a-t-on appris, que Barsikhian leur aurait fourni un reçu pour le paiement de la marchandise.

Irrité d'avoir été pris au piège aussi facilement, il se

serait rué sur l'un des agents qui pointait une arme en sa direction. Une escarmouche s'ensuivit, mais personne n'a été blessé.

Outre Barsikhian, cinq autres individus ont été mis sous les verrous à la suite de cette opération.

Haschich saisi à Québec

La section des stupéfiants de la Gendarmerie royale du Canada a procédé à l'arrestation de trois individus et saisi deux livres de haschich, au cours d'une perquisition effectuée jeudi, à Québec.

Les trois compères, âgés de 22, 23 et 25 ans, comparaissent, hier vers 15h30, en cour des sessions de la paix, pour répondre à des accusations de trafic et complot en

vue de trafiquer ces deux livres de drogue, d'une valeur brute de \$7.200, et de \$18.000 environ vendue au gramme. Deux des individus arrêtés étant très bien connus pour leur appartenance au milieu du trafic de drogue, les autorités de la GRC avaient la ferme intention de présenter une requête en vue de leur faire refuser toute libération sous cautionnement.

Au Mexique, attention

Les voyageurs qui se rendent à Puerto Vallarta, Mexique, pour leurs vacances, doivent prendre certaines précautions selon le ministère des Affaires sociales.

Il est préférable, par exemple, de manger uniquement des aliments cuits, servis chauds, et les fruits qu'on peut peler. On doit aussi porter attention à l'eau et ne boire uniquement que de

l'eau embouteillée, des boissons gazeuses, de la bière ou du vin.

Les voyageurs devraient aussi éviter le lait et les produits laitiers non pasteurisés ainsi que les boissons servies avec des glaçons. On a signalé de nombreux cas de diarrhée parmi les voyageurs ayant séjourné à Puerto Vallarta au cours des dernières semaines.

Coifferie internationale INC.

COIFFEURS(SES) pour hommes demandés(es)

Vu l'essor que prend notre compagnie dans la région de Québec (Mail Complexe Centre-Ville, Ste-Foy - ouverture début avril), nous sommes à la recherche de coiffeurs(SES) pour hommes compétents(es) - avec clientèle de préférence dynamiques et capables de travailler en équipe.

Pour entrevue, communiquez avec:

Jean-Claude Therrien, directeur général
651-2475

"La Québécoise"

de **MAISONNEC** Un rêve à votre portée!

— Grandeur de la maison à votre choix
— Divisions intérieures selon vos goûts

Maison modèle à visiter au
4270, boul. Hamel, Ancienne-Lorette (près boul. Duplessis)
872-4610

ROTIN ROTIN ROTIN ROTIN

Pour Décoration et Bricolage

Rotin de toutes grosseurs No: 0 à 8
Corde de foin de mer, Pôle de Bambou

Prix spécial sur grande quantité

MEUBLES MARCEAU ENR.

LE PLUS GRAND DÉTAILLANT DE L'EST DU CANADA

Attention Spéciale pour écoles et polyvalentes

110, RUE ST-PAUL, QUÉBEC G1K 3V9, P.Q.
TEL: 692-0317
CENTRE D'ACHAT, PLACE LAURIER

L'équipe avant-gardiste de Venapoli présente
3 NOUVELLES PIÈCES

de fabrication exclusive, extrêmement légères et durables, qui allient confort, résistance et versatilité. Venez en faire l'essai! Choix complet de prothèses capillaires

venapoli

Perruques - Toupets - Coiffure
924, 1re Avenue, Limoilou - 529-0005
Stationnement à l'arrière du magasin

• Salon privé • Consultation confidentielle par des experts • Service à domicile

• VISA • M.C.

Échange d'enseignants Alberta - Québec Colombie-Britannique - Québec 1980 - 1981

Pour les enseignants désireux d'améliorer leur connaissance de la langue anglaise.

Le ministère de l'Éducation du Québec en collaboration avec le ministère des Affaires inter-gouvernementales, le ministère de l'Éducation de l'Alberta et le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique, ont mis sur pied un programme d'échange d'enseignants en vue d'améliorer l'enseignement du français en Alberta et en Colombie-Britannique, et celui de l'anglais langue seconde au Québec.

Les enseignants du Québec pourront enseigner, en Alberta: le français langue seconde ou d'autres disciplines en français

En Colombie-Britannique: le français langue seconde

Conditions d'admissibilité

Être titulaire d'un poste d'enseignant pour l'année 1980-1981 et obtenir l'autorisation de sa commission scolaire.

Pour enseigner le français langue seconde: Trois années d'expérience dans l'enseignement de la langue seconde et un diplôme universitaire, ou Cinq années d'expérience dans l'enseignement de la langue seconde et un brevet d'enseignement reconnu.

Pour enseigner en français: Trois années d'expérience dans l'enseignement et un diplôme universitaire ou Cinq années d'expérience dans l'enseignement et un brevet d'enseignement reconnu.

Formulaire d'inscription

Se procurer un formulaire d'inscription à la Direction régionale du ministère de l'Éducation et le retourner dûment rempli avant le 28 mars 1980 à

Monsieur Marc Champeau
Échange d'enseignants
Direction générale des réseaux
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière
Centre administratif G, 5e étage
Québec
G1R 5A5

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

LE GEANT DE L'ARGENT A QUEBEC 3 JOURS SEULEMENT!

Lundi, mardi, mercredi, les 18, 19, 20 février, de 9h à 18h. Profitez-en pour venir le rencontrer dès le début de la semaine.

Le "Géant" sera au Centre d'achats de Trois-Rivières Ouest, les 21, 22 et 23 février.

NOUS ACHETONS PIÈCES EN ARGENT DU CANADA

\$14.50	\$10.00	\$8.00
POUR CHAQUE DOLLAR 10* - 25* - 50* 1966 et moins	POUR CHAQUE DOLLAR 10* - 25* 1967	POUR CHAQUE DOLLAR 10* - 25* 1968

PIÈCES D'OR DES ÉTATS-UNIS

\$1	\$150
\$2.50	\$135
\$3	\$450
\$4	\$15 000
\$5	\$140
\$10	\$175
\$20	\$450

DOLLARS CANADIENS (en pièces d'argent) DOLLAR 1911

\$100 000

nous payons

1935	\$15	1947 ML	\$110
1936 ou 1937	\$15	1947 PTO	\$110
1938	\$40	1947 BL	\$75
1939	\$14.50	1948	\$200
1945	\$15	1949	\$17
1946	\$30	1950 à 1967	\$14.50

PIÈCES EN ARGENT DES ÉTATS-UNIS DOLLAR 1804

\$125 000

1964 et moins 10* - 25* - 50* nous payons \$16 pour chaque dollar

PIÈCES CANADIENNES EN OR

\$5 1912	\$200	\$100	après 1975 22k	\$280
1913	\$200	\$100	après 1977 22k	\$380
1914	\$525	\$100	après 1977 22k	\$280
\$10 1912	\$525	\$100	après 1975 22k	\$280
1913	\$525	\$100	1975 année de l'éclaire 22k	\$280
1914	\$525	\$100	1975 année de l'éclaire 22k	\$280
\$20 1967 avec étia	\$310			\$185
\$100 1970 14k	\$145	\$2	Terr-Nevve	\$155

MONNAIE OLYMPIQUE

Nous payons \$115 pour une série d'une valeur de \$30

FAITES DES RECHERCHES DANS VOS COFFRETS ET MALLES ANCIENNES CAR NOUS ACHETONS ÉGALEMENT.

EN VENTE DÈS MAINTENANT les guides de la monnaie 1980

\$1.50 \$1.25

50¢ pour frais de poste 25¢ pour frais de poste

MAINTENANT DISPONIBLE Le "nouveau guide" numismatique Charbon

PAYONS COMPTANT SUR PLACE!

Les prix sont sujets à changement sans préavis. Nous suivons le cours de la bourse.

800, PLACE D'YOUVILLE, QUÉBEC - 694-1333

Colisée: Tedesko maintient ses positions

par Denis ANGERS

Se disent profondément déçu par toute la politiquerie qui a entouré le dossier du Colisée de Québec, le spécialiste américain Anton Tedesko redoute toujours les conséquences dangereuses que pourrait avoir le percement d'ouvertures dans la toiture de l'immeuble à vocation sportive.

De passage dans la capitale hier, M. Tedesko s'est en effet montré catégorique. "Il n'y a aucun élément nouveau qui ait modifié mon opinion

quant au danger de pratiquer de telles ouvertures, depuis la rencontre de New York", a-t-il affirmé publiquement, à l'issue d'une rencontre infructueuse avec des représentants du groupe Lavalin, de l'Ordre des ingénieurs et de l'université Laval.

D'ajouter le professeur de 76 ans, considéré comme le grand maître international des structures à voile mince, "je ne peux d'ailleurs imaginer aucune méthode qui puisse permettre de percer ainsi des trous dans le béton, en toute sécurité". Car, sou-

tient-il, les assurances optimistes des autorités municipales reposent sur des "analyses en éléments finis" qui ne tiennent pas compte des effets du temps et des intempéries sur la résistance du toit du Colisée.

D'expliquer M. Tedesko, ces analyses ressemblent aux résultats de radiographies faites sur un patient, à la veille d'une opération chirurgicale. Pour que l'opération soit réussie, ces résultats n'en doivent pas moins être interprétés et utilisés par un chirurgien, pas par le radio-

logiste. C'est là, dit-il, le problème de l'agrandissement proposé par la firme BPR: on s'y fie essentiellement à des nombres théoriques sans connaître exactement les tensions et contraintes actuelles de la structure elle-même.

D'enchaîner le professeur Tedesko, le rapport de son confrère William Schnobrich aurait dû être uniquement employé comme un recueil de nombres. Sans plus, puisque, d'insister l'ingénieur américain, "ce n'était pas à lui de dire si la solution proposée était bonne ou mauvaise". Ce choix aurait dû revenir à des praticiens de l'ingénierie et non à des analystes, si efficaces soient-ils, de conclure M. Tedesko.

Rencontre sans issue

Venu à Québec à l'invitation du promoteur Yves-Paul Tremblay, le spécialiste de New York avait rencontré, en début d'après-midi, des représentants du groupe Lavalin, de l'Ordre des ingénieurs et de la faculté de Génie de Laval.

Cette rencontre, que M. Tedesko aurait souhaité plus technique — "on aurait dû y laisser parler les faits au lieu de la politique" — s'est terminée en queue de poisson, la délégation de Lavalin qui, tant la pièce précipitamment. Cette délégation, qui comprenait les ingénieurs Pierre

Lamarre et Normand Morin, a refusé de discuter plus longuement après que M. Tedesko leur eut dit ne pas avoir pris connaissance de leur deuxième rapport, celui rendu public il y a deux semaines.

Les représentants de Lavalin partis, la réunion convoquée par le groupe Tremblay a tourné court, faute d'interlocuteurs. Eux aussi convoqués à cette rencontre,

le gouvernement québécois, l'Ordre des architectes et les centrales syndicales n'y avaient en effet délégué aucun représentant.

Etude impartiale

De ce gouvernement absent hier, le promoteur Yves-Paul Tremblay devait par ailleurs réclamer le non-versement des subventions promises à la ville de Québec. Selon lui, si les autorités provinciales

ne peuvent obliger la municipalité à entériner un projet en particulier, elles ont toutefois le devoir de ne pas financer un projet dangereux.

C'est pourquoi M. Tremblay souhaite que le cabinet Lévesque remette le versement des millions provinciaux jusqu'à ce qu'une étude impartiale vienne confirmer, ou infirmer, la sécurité absolue du projet de la ville.

Si, rejetant cette demande, le gouvernement décidait d'aller de l'avant et versait ses fonds à la municipalité, le groupe Tremblay envisageait d'intenter des procédures judiciaires, au nom de l'intérêt public. Et éventuellement de réclamer une injonction pour faire cesser les travaux d'agrandissement menés selon les devis de la firme BPR.

Deux policiers choqués d'un discours de Johnson

MONTREAL (d'après PC) — Ce n'est pas tout le monde qui était heureux de voir le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, profiter d'une récente visite au collège des policiers de la Communauté urbaine de Montréal pour livrer son message sur la souveraineté-association.

Deux sergents, obligés d'écouter le discours du ministre durant le cours de recy-

clage qu'ils suivaient, se sont plaints à un journaliste, de l'aspect politique de la visite.

"On nous a fait suivre, durant sept jours, un cours de recyclage sur les vols par effraction et non pour écouter des discours politiques", a dit un policier qui a demandé de garder l'anonymat.

Le directeur de la police de la CUM, M. Henri-P. Vignola a ordonné une en-

quête au sujet de la visite de Johnson, au cours de laquelle les policiers auraient été exhortés à voter oui au référendum du printemps.

"Les policiers doivent demeurer neutres ou risquer de perdre leur crédibilité" a dit Vignola.

D'autres policiers, qui ont entendu le discours du ministre sont moins "offensés": "Quelques-uns ont fait bien

du tapage avec peu de chose".

Pour sa part le ministre Johnson estime n'avoir rien dit de mal. Il a précisé avoir obtenu la permission du directeur de l'école de police pour prendre la parole. "Personne n'était obligé de rester et ils ont été très courtois en me permettant d'être là. Je suis resté là et j'ai répondu à leurs questions" a simplement expliqué le ministre.

VOICI TROIS exemples FRAPPANTS des effets du budget CROSBIE

Voici trois exemples qui font ressortir en toute franchise les effets de l'application des grandes mesures du budget Crosbie affectant directement la majorité des contribuables.

Exemple No 1

Un contribuable, père de famille (3 enfants), propriétaire d'une voiture (consommation moyenne de 15 gallons par sem.) et d'une maison chauffée à l'huile.

DEBOURSES SUPPLEMENTAIRES DU CONTRIBUABLE

Taxe de 18c sur l'essence \$140.40
52 sem. x 18c x 15 gallons
Taxe sur huile à chauffage ZERO

TOTAL DES DEBOURSES SUPPLEMENTAIRES \$140.40

CE QUE RECEVRAIT LE CONTRIBUABLE

Credit d'impôt (taxe sur l'énergie) applicable à tout contribuable qui possède une voiture ou non.
\$80 par adulte x 2 adultes \$160.00
\$30 par enfant x 3 enfants \$ 90.00
Credit d'impôt (intérêts hypothécaires et taxes foncières) \$375.00*

* maximum admissible

TOTAL DES RISTOURNES AU CONTRIBUABLE \$625.00

BENEFICES NETS POUR LE CONTRIBUABLE \$494.60

Exemple No 2

Un agriculteur, père de famille (3 enfants), propriétaire de machinerie, d'une voiture (consommation moyenne de 10 gallons par sem.) et d'une maison chauffée à l'huile.

DEBOURSES SUPPLEMENTAIRES DU CONTRIBUABLE

Taxe de 18c sur l'essence
Machinerie — 52 sem. x 18c x 20 gals \$147.20
Voiture — 52 sem. x 18c x 10 gals \$ 73.60
Taxe sur huile à chauffage ZERO

TOTAL DES DEBOURSES SUPPLEMENTAIRES \$220.80

CE QUE RECEVRAIT LE CONTRIBUABLE

Credit d'impôt (taxe sur l'énergie)
Machinerie — 10c le gallon x 1040 gals \$104.00
\$80 par adulte x 2 adultes \$160.00
\$30 par enfant x 3 enfants \$ 90.00
Credit d'impôt (intérêts hypothécaires et taxes foncières) \$375.00*

* maximum admissible

TOTAL DES RISTOURNES AU CONTRIBUABLE \$729.00

BENEFICES NETS POUR LE CONTRIBUABLE \$508.20

AUTRE AVANTAGE CONSENTI AUX AGRICULTEURS

Possibilité de déduire du revenu de son exploitation le salaire versé à son épouse. Ainsi en versant \$175.00/sem. à son épouse, l'agriculteur pourra déduire le montant de \$9,100 du revenu imposable en plus des autres déductions dont il profite déjà.

Exemple No 3

Un contribuable, père de famille (3 enfants), propriétaire d'une petite entreprise, d'une voiture (consommation moyenne de 20 gals par sem.) et d'une maison chauffée à l'huile.

DEBOURSES SUPPLEMENTAIRES DU CONTRIBUABLE

Taxe de 18c sur l'essence
52 sem. x 20 gals x 18c \$147.20
Taxe sur huile à chauffage ZERO

TOTAL DES DEBOURSES SUPPLEMENTAIRES \$147.20

CE QUE RECEVRAIT LE CONTRIBUABLE

Credit d'impôt (taxe sur l'énergie)
\$80 par adulte x 2 adultes \$160.00
\$30 par enfant x 3 enfants \$ 90.00
Credit d'impôt (intérêts hypothécaires et taxes foncières) \$375.00*

* maximum admissible

TOTAL DES RISTOURNES AU CONTRIBUABLE \$625.00

BENEFICES NETS POUR LE CONTRIBUABLE \$477.20

AUTRES AVANTAGES

Réduction du taux d'intérêt

En supposant qu'il acquiert pour \$50,000 d'équipement et que le taux d'intérêt courant soit de 16% il bénéficiera d'une réduction de 50% du taux d'intérêt en vigueur.

\$50,000 x 16% = \$8,000 x 50% = \$4,000.

Il économise ainsi \$4,000 dès la 1re année.

Déduction du salaire versé à l'épouse

En supposant qu'il verse \$100 par semaine à son épouse qui se charge de tenir les livres de la petite entreprise, il pourra déduire un montant de \$5,200 contre les revenus de l'entreprise, en plus de toutes les autres déductions auxquelles il a droit.

Il fallait que ça sorte!

Année autorisée et payée par Lucien Gauthier, agent officiel de Pierre Lortieau, candidat progressiste-conservateur.

UNIVERSITÉ LAVAL

admission d'automne 1980

APERÇU DES PROGRAMMES

LEGENDE: 1^{er} CYCLE 1 - MINEURE OU CERTIFICAT (30 CREDITS)
2 - MAJEURE OU DIPLOME (60 CREDITS)
3 - BACCALAUREAT SPÉCIALISÉ (90 CREDITS ET +)
4 - MAÎTRISE (ÉTUDES POSTÉRIEURES À UN BACCALAUREAT: 45 A 60 CREDITS)
5 - DOCTORAT (ÉTUDES POSTÉRIEURES À UNE MAÎTRISE: 90 A 120 CREDITS)

* BACCALAUREAT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

PROGRAMMES	1	2	3	4	5
ACTIVITÉ PHYSIQUE (Sciences de l'Éducation)			*	*	*
ACTUARIAT			*	*	*
ADMINISTRATION (Sciences de l'Éducation)			*	*	*
Au 2 ^e cycle, il y a aussi un diplôme (36 cr.)			*	*	*
ADMINISTRATION SCOLAIRE			*	*	*
AGRO-ÉCONOMIE			*	*	*
ALLEMAND	*	*	*	*	*
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT REGIONAL			*	*	*
AMÉNAGEMENT FORESTIER ET SYLVICULTURE			*	*	*
ANALYSE DES POLITIQUES			*	*	*
ANATOMIE			*	*	*
ANGLAIS	*	*	*	*	*
ANTHROPOLOGIE			*	*	*
ARCHITECTURE			*	*	*
ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES			*	*	*
ARTS PLASTIQUES	*	*	*	*	*
BIO-AGRONOMIE			*	*	*
BIOCHIMIE (Sciences)			*	*	*
BIOCHIMIE (Médecine)			*	*	*
BIOLOGIE	*	*	*	*	*
BIOLOGIE VÉGÉTALE			*	*	*
CARTOGRAPHIE			*	*	*
CATÈCHESE	*	*	*	*	*
CHIMIE	*	*	*	*	*
COMMUNICATION			*	*	*
COMMUNICATION GRAPHIQUE			*	*	*
CONSOMMATION			*	*	*
DIDACTIQUE			*	*	*
DIETÉTIQUE			*	*	*
DROIT			*	*	*
ÉCOLOGIE VÉGÉTALE			*	*	*
ÉCONOMIE FAMILIALE	*	*	*	*	*
ÉCONOMIE RURALE			*	*	*
ECONOMIQUE	*	*	*	*	*
ÉDUCATION MUSICALE			*	*	*
ÉDUCATION PHYSIQUE			*	*	*
ENSEIGNEMENT COLLEGIAT	*	*	*	*	*
ENSEIGNEMENT D'UNE LANGUE SECONDE	*	*	*	*	*
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	*	*	*	*	*
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	*	*	*	*	*
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	*	*	*	*	*
ERGOTHÉRAPIE	*	*	*	*	*
ESPAGNOL	*	*	*	*	*
ÉTUDES AFRICAINES	*	*	*	*	*
ÉTUDES ANCIENNES	*	*	*	*	*
archéologie classique, civilisation ancienne	*	*	*	*	*
études grecques, études latines	*	*	*	*	*
ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES	*	*	*	*	*
EXPLOITATION FORESTIÈRE	*	*	*	*	*
FRANÇAIS	*	*	*	*	*
FRANÇAIS POUR NON-FRANCOPHONES	*	*	*	*	*
GENIE CHIMIQUE	*	*	*	*	*
GENIE CIVIL	*	*	*	*	*
GENIE ÉLECTRIQUE	*	*	*	*	*
GENIE FORESTIER	*	*	*	*	*
GENIE GÉOLOGIQUE			*	*	*
GENIE MÉCANIQUE			*	*	*
GENIE MÉTALLURGIQUE			*	*	*
GENIE MINIER			*	*	*
GENIE PHYSIQUE			*	*	*
GENIE RURAL			*	*	*
GÉODÉSIE (ARPENTAGE)			*	*	*
GÉOGRAPHIE	*	*	*	*	*
GÉOLOGIE			*	*	*
HISTOIRE	*	*	*	*	*
HISTOIRE DE L'ART	*	*	*	*	*
INFORMATION PROFESSIONNELLE	*	*	*	*	*
INFORMATIQUE			*	*	*
JOURNALISME	*	*	*	*	*
LINGUISTIQUE			*	*	*
MATHÉMATIQUES	*	*	*	*	*
MÉDECINE (+ 1 AN POUR LE M.D.)			*	*	*
MÉDECINE DENTAIRE (+ 1 AN POUR LE D.M.D.)			*	*	*
MÉDECINE EXPÉRIMENTALE			*	*	*
MESURE ET ÉVALUATION (Éducation)			*	*	*
MÉTALLURGIE			*	*	*
MICROBIOLOGIE			*	*	*
MINES			*	*	*
MUSIQUE			*	*	*
NEUROBIOLOGIE			*	*	*
NUTRITION			*	*	*
ORIENTATION			*	*	*
PATHOLOGIE			*	*	*
PÉDOLOGIE FORESTIÈRE			*	*	*
PHARMACIE			*	*	*
PHARMACOLOGIE ET TOXICOLOGIE			*	*	*
PHILOSOPHIE			*	*	*
PHOTOGRAMMÉTRIE			*	*	*
PHYSIOLOGIE			*	*	*
PHYSIOTHÉRAPIE			*	*	*
PHYSIQUE	*	*	*	*	*
PSYCHOLOGIE	*	*	*	*	*
PSYCHOPÉDAGOGIE	*	*	*	*	*
RELATIONS INDUSTRIELLES	*	*	*	*	*
RELATIONS PUBLIQUES	*	*	*	*	*
RUSSE	*	*	*	*	*
SCIENCE POLITIQUE	*	*	*	*	*
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	*	*	*	*	*
SCIENCES DU BOIS	*	*	*	*	*
SCIENCES INFIRMIÈRES	*	*	*	*	*
SERVICE SOCIAL	*	*	*	*	*
SOCIOLOGIE	*	*	*	*	*
SOLS	*	*	*	*	*
STATISTIQUE	*	*	*	*	*
TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE	*	*	*	*	*
TECHNOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT	*	*	*	*	*
THÉÂTRE	*	*	*	*	*
THÉOLOGIE	*	*	*	*	*
TRADUCTION	*	*	*	*	*
VIVRES	*	*	*	*	*
ZOOTECNIE	*	*	*	*	*

DATES LIMITES DE DEMANDE D'ADMISSION

1^{er} CYCLE: 1^{er} MARS (Adultes et étudiants des universités canadiennes: 1^{er} mai)
2^e ET 3^e CYCLES: 1^{er} MAI

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS...

RESPONSABLE DE L'INFORMATION
BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAVILLON BONENFANT
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC, G1K 7P4
TEL: (418) 656-5916

POUR OBTENIR LES DOCUMENTS DE DEMANDE D'ADMISSION...

SERVICE DE L'ADMISSION
BUREAU DU REGISTRAIRE
PAVILLON BONENFANT
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC, G1K 7P4
TEL: (418) 656-3703

Cité universitaire, Québec

Le travail de bénévoles aiderait les détenus

par J.-Claude RIVARD

Accentuer la participation des personnes bénévoles auprès des détenus; accroître la participation des organismes communautaires. Ce sont deux défis qui doivent être surmontés par la société québécoise, estime le directeur

des établissements de détention du Québec, M. Roger Labelle.

Participant au colloque sur la protection des droits des détenus, à l'université Laval, il a déclaré que l'une des premières priorités du ministère de la Justice, pour allé-

ger l'encombrement des prisons, est de rechercher des substitutions aux emprisonnements pour défaut de payer des amendes (deux tiers des détenus), notamment en ce qui concerne les infractions au code de la route et aux règlements municipaux.

Mais il faut surtout ouvrir les prisons au travail des personnes bénévoles, œuvrant auprès des détenus. Il faut accentuer l'implication des organismes communautaires.

P. Landreville

Le criminologue Pierre Landreville, de l'université de Montréal, déclare, pour sa part, que s'il est heureux que le gouvernement ait récemment uniformisé, au sein d'une loi et de règlements, les normes qui régissent l'administration interne des prisons, il importe maintenant de voir à ce que ces textes, qui garantissent le respect des droits des détenus, soient respectés dans la réalité.

Second défi à relever: il faut viser à abolir la prison, et peut-être même le système pénal.

"On emprisonne beaucoup trop facilement" dit-il en précisant que dans les deux tiers des cas c'est pour l'une ou l'autre des 50.000 infractions prévues par les lois statutaires fédérales provinciales ou par les règlements municipaux. C'est ce qu'il a appelé "l'incarcération des pauvres", c'est-à-dire des gens qui n'ont pas les moyens de payer leurs amendes.

M. Landreville s'est élevé contre la tendance que l'on a, au niveau des libérations conditionnelles fédérales, à rendre les mises en liberté de plus en plus difficiles.

Parlant des condamnations à plus de 25 ans de prison, il a déclaré que ce devrait être là un cheval de bataille. Dans 25 ans, le nombre des gens purgeant de telles peines sera l'équivalent de la population carcérale actuelle, à moins que l'on ne mette un frein au rythme actuel, estime-t-il.

M. G. Blanchard

Le directeur du Centre de détention de Québec, M. Gilles Blanchard, est également intervenu au débat pour signaler que l'on fait tout pour que chaque nouveau détenu soit prévenu de ses droits, notamment celui du recours aux services d'un avocat.

Il estime que les tribunaux auraient avantage à consulter la direction des centres de détention pour s'enquérir de la conduite d'un détenu et de son comportement, avant d'imposer une sentence.

Les centres de détention qui ont pris l'initiative de confier chaque détenu à un parrainage d'un surveillant,

entendent accroître la compétence de leurs employés. On parle de formation à l'université. Leur but n'est pas de payer \$19.000 par année, pour les services de simples tourneurs de clés, dit M. Blanchard.

Il estime qu'il existe assez de prisons au Québec à l'heure actuelle et qu'il est néces-

saire de les réserver qu'aux personnes qui constituent un réel danger pour la société.

Il dit qu'en ce qui le concerne, il faut ouvrir le centre de détention par l'intérieur et sur l'extérieur. Il attend beaucoup d'organismes comme la Ligue des droits des détenus. "Nous avons besoin d'être critiqués; le système

doit être continuellement remis en question", déclare-t-il.

Le détenu doit apprendre à communiquer, à revendiquer. Ce sont des droits que M. Blanchard entend faire respecter, en parlant de l'intérêt qu'il porte aux comités de détenus. Il a dit que si le détenu ne peut réussir à s'exprimer par la parole, il aura recours à la violence.

Avocats accusés de négliger les clients

par J.-Claude RIVARD

Un délégué du Comité de défense des droits des détenus de Québec, M. J.-B. Côté, a accusé, hier, les avocats d'être plus préoccupés de percevoir des prestations monétaires que de s'occuper des intérêts de leurs clients lorsqu'ils sont détenus.

Prenant la parole au colloque sur les "droits" des détenus, à l'université Laval, M. Côté a déclaré que les détenus perçoivent les avocats

comme des "voleurs légalisés".

Il a révélé que certains ont des dettes de \$50.000 à \$60.000 envers ceux qui ont assumé leur défense devant les tribunaux.

Cette triste réputation, les étudiants en droit l'ont en puissance, a-t-il ajouté.

M. Côté a formulé le souhait que le Barreau prenne conscience de ce problème d'envergure.

Il donnait alors la réplique au juriste et légiste Gilles

Létourneau, du ministère de la Justice, lequel déplorait que les avocats oublient tout simplement leurs clients une fois que les juges les ont condamnés et envoyés en prison.

M. Côté a révélé que 70 pour 100 des détenus n'ont jamais de nouvelles de leur avocat, une fois qu'ils ont été condamnés.

Il a déploré que les avocats ne connaissent absolument pas la loi et les règlements relatifs aux maisons de détention, alors qu'il serait de leur devoir d'informer leurs clients de leurs droits.

Des neurologues facturent trop

MONTREAL (PC) — La Régie de l'assurance-maladie enquête sur les factures des neurologues de l'université McGill, — plus précisément du Montreal Neurological Institute and Hospital.

Le Dr Martin Laberge, président de la régie, a déclaré que les factures avaient peut-être dépassé de "plusieurs milliers de dollars" les montants réellement dus de 1977 à 1979.

Il semble que des spécialistes auraient fait leurs factures aux taux des cabinets privés plutôt qu'aux taux d'hôpitaux; l'écart est de 10 à

20 pour 100 entre les uns et les autres.

Le Dr Sidney Lee, vice-doyen de la faculté de Médecine de McGill, a déclaré qu'il s'agit d'une erreur commise par un ancien administrateur. Les médecins impliqués, dit-il, n'en ont pas bénéficié personnellement car leur rémunération est établie chaque année par négociation.



La direction de Coifferie Internationale Inc. est heureuse d'annoncer à sa distinguée clientèle que M. Donald Poulin, coiffeur, est désormais actionnaire et directeur artistique des salons Coifferie Internationale.

C'est avec plaisir que la direction accueille M. Poulin et profite de l'occasion pour offrir ses meilleurs vœux de succès à ce coiffeur de renommée internationale. (ANN.)

L'Association des femmes de carrières de la ville de Québec Inc.

Dîner-causerie
Le mercredi 20 février, 18:30 au Château Frontenac



Conférencière invitée:
Madame Madeleine Therrien
Consul honoraire du Mexique à Québec.
Pour réservations:
Renée Simard 658-7741 (ANN.)



AVIS

LES BOUTIQUES

Marjolaine INC.

Prenez note que notre magasin situé au Mail St-Roch fermera définitivement ses portes à compter de 17h, le samedi 16 février.

Nous vous invitons à visiter notre nouveau local situé au

4775 de la 1re AVENUE à CHARLESBOURG

(face à l'église St-Rodrigue), tél.: 623-1924, ainsi que nos autres magasins de

Place Laurier, Sainte-Foy
Galerias Chagnon, Lévis
Galerias Ganardièrre, Québec

Si le veau d'or revenait, ça vaudrait toute une galette

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!



Clinique d'optométrie de Charlesbourg

Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa Suite 238
623-5409

SERVICES PROFESSIONNELS COMPLETS

- Examen de la vue
- Choix de montures
- Verres de contact

RIGIDES/SOUPLES/PERMANENTS

LÉONARD NOËL, B.A., O.D.
MARIE-FRANCE RIOUX, O.D.

Ouvert 5 jours et 4 soirs:
Lundi, mardi, jeudi, vendredi.



le collège mérici



UN MILIEU EDUCATIF DE QUALITE...
Mérici, c'est un établissement d'enseignement collégial privé et mixte, logé dans un édifice qui offre le charme et la chaleur des vieilles demeures.

...SITUE DANS UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL

Pour recevoir le prospectus, écrire ou téléphoner
755, Ch. St-Louis, Québec, G1S-1C1
(418) 683-1591

Depuis plusieurs années à Place Laurier!

MLLE COLETTE

se joint à la prestigieuse équipe de Coifferie Internationale Inc. et ce, à compter du mardi 19 février.

Liste de prix de Mlle Colette

Shampooing et brushing	9.00
coupe, shampooing et brushing	18.00
permanente, coupe shampooing et brushing	38.00
teinture	14.00
traitement au henné	15.00

Coifferie Internationale, un salon pas comme les autres, un salon recommandé par les consommateurs avisés, un salon compétent avec des prix justifiés.

Confiez-nous votre tête!

Coifferie internationale

Avec ou sans rendez-vous.
651-2745
Complexe centre-ville, Ste-Foy
Voisin de téléboutique




UNE AUTRE GAGNANTE



MADemoiselle FRANCINE BORNE
NOTRE DAME DES LAURENTIDES

« C'est de mon père que l'heureuse nouvelle me fut apprise, en revenant de mon travail. Je lui ai demandé si c'était une farce, car je n'y croyais pas. Quand j'ai eu la confirmation par téléphone des « Boutiques Place Québec » le lendemain matin, je me suis empressée de l'annoncer à mes collègues de bureau. Ce fut l'euphorie. C'est à ce moment que j'ai réalisé que c'était vrai.

C'est un endroit que j'ai souvent pensé visiter un jour, mais je ne croyais pas que ce serait si tôt. Je pense partir à l'automne prochain. »

FÉLICITATIONS!

Prochain tirage: le 28 février 1980

CONCOURS

AMSTERDAM

DU 22 OCTOBRE 1979 AU 30 JUIN 1980

20 Voyages à gagner

OUVERT JUSQU'À 6 HEURES LUNDI, MARDI, MERCREDI

Hilton International Québec
KLM
BOUTIQUES PLACE QUÉBEC

TOUS LES DÉTAILS ET RÈGLEMENTS SONT DISPONIBLES AUX BOUTIQUES DE PLACE QUÉBEC

Fichiers gouvernementaux

Qui dit vrai? Je suis Jean-Pierre Caron...

par Pierre BOULET

Les fichiers gouvernementaux ont la fâcheuse habitude de prêter le flanc à l'erreur. Cela, tout le monde le sait, y compris Jean-Pierre Caron.

Selon une attestation de scolarité émise officiellement par le ministère de l'Éducation du Québec en 1975, Jean-Pierre Caron est enseignant à la Commission scolaire Pascal-Taché. Il cumule 18 ans de scolarité: cours secondaires à Québec, diplôme d'études collégiales à Québec, licence ès lettres à l'université de Sherbrooke et certificat en sciences de l'éducation à l'université du Québec.

Pour confirmer l'identité du personnage, l'attestation de scolarité affiche la date de naissance de Jean-Pierre Caron de même que son numéro d'assurance sociale et son numéro matricule scolaire.

A ce chapitre, l'ordinateur qui règne sur le fichier du ministère de l'Éducation pour le bloc scolaire ne s'est pas trompé: la date de naissance, le numéro d'assurance sociale et le numéro matricule de Jean-Pierre Caron sont rigoureusement exacts.

Mais voilà... il y a une petite erreur! Le Jean-Pierre Caron dont les "numéros rigoureusement exacts" apparaissent dans le fichier des enseignants du MEQ n'enseigne pas à la Commission scolaire Pascal-Taché... pour la bonne raison qu'il n'est pas enseignant.

Pas plus d'ailleurs qu'il n'a effectué ses études secondaires à Québec, obtenu une licence ès lettres à l'université de Sherbrooke et un certificat en sciences de l'éducation à l'université du Québec, comme l'indique pourtant son dossier couvé par l'ordinateur du MEQ.

En fait, le Jean-Pierre Caron dont les numéros apparaissent au fichier des enseignants du ministère de l'Éducation est agent de recherches au parlement. Il a fait ses études secon-

naires à Montmagny, suivi une session d'espagnol à McGill et terminé ses études en langues et relations publiques à l'université Laval.

Ce qui explique sans doute la surprise de l'individu lorsque, sans même qu'il ait adressé la moindre requête à qui que ce soit, il reçoit "son" attestation de scolarité.

Jean-Pierre Caron aurait pu "profiter de la situation", postuler un emploi et commander une rémunération sur la foi des renseignements apparaissant sur le document officiel du ministère de l'Éducation.

Comme il est honnête, il téléphone au service de classification des enseignants du ministère de l'Éducation, d'où émane le document erroné qu'il vient de recevoir. On a sûrement greffé à son dossier les certificats scolaires de quelqu'un d'autre, explique-t-il. Aussi demande-t-il d'apporter sans délai les corrections. On lui affirme que cela sera fait sur-le-champ.

Cette semaine, cinq ans après l'émission du certificat d'attestation scolaire du MEQ, M. Caron décide de vérifier l'état de son dossier. En compagnie d'un représentant du S.O.-LEIL, à qui il a raconté l'anecdote, il se présente au bureau de la classification des enseignants du MEQ, rue de l'Église, à Québec.

Il décline son nom, son numéro d'assurance sociale et son numéro matricule. En outre, il présente la copie de l'attestation scolaire qu'on lui a fait parvenir en 1975. Une fois ces renseignements fournis, il demande de prendre connaissance des données qui le concernent.

Le fonctionnaire consulte donc la "liste du fichier maître du personnel 1980", entretenue et mise à jour par les ordinateurs du service d'informatique du ministère de l'Éducation.

Surprise! L'erreur de 1975 n'a pas été corrigée. Le nom, le numéro d'assurance sociale, la date de naissance et le numéro matricule corres-

pondent toujours à ceux de Jean-Pierre Caron. L'attestation de scolarité n'a rien à voir, cependant, avec les études qu'il a réellement faites.

Mis au fait de la démarche de vérification effectuée par M. Caron et informé de la "curiosité" du journaliste qui l'accompagne, le fonctionnaire prendra moins d'une demi-heure pour corriger une erreur qui traînait depuis au moins cinq ans.

Le fonctionnaire expliquera que la confusion est venue du fait qu'un autre Jean-Pierre Caron enseigne à la Commission scolaire Pascal-Taché. On a donc alimenté par erreur l'ordinateur avec les attestations scolaires du mauvais Jean-Pierre Caron.

Erreur curieuse, dans le contexte de l'informatique! Erreur qui prête à réflexion lorsqu'on réalise qu'un individu a "été" fiche quelque part, au gouvernement, à partir de données qui appartiennent à quelqu'un d'autre... et cela en dépit des demandes de correction qu'il avait formulées.

Les conséquences réelles de cette erreur ne pouvaient être dramatiques, c'est vrai! Mais s'il s'était agi d'un dossier criminel ou fiscal...

Voeux de Lévesque aux Chinois

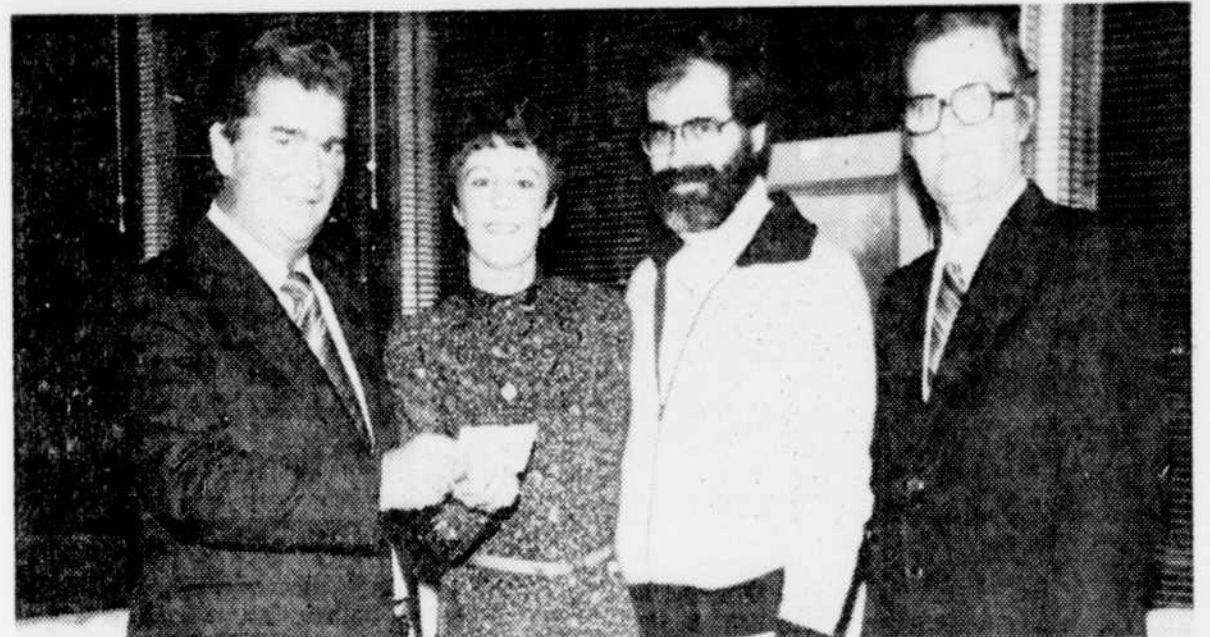
(D'après PC) — Le premier ministre René Lévesque a formulé ses vœux hier aux Québécois d'origine chinoise à l'occasion du début de leur nouvelle année.

"Quelle joie pour chacun et à chacune tout le succès et tout le bonheur possibles", déclare M. Lévesque dans son message.

Cette nouvelle année chinoise a été désignée l'Année du singe.



GAGNANTE D'UN VOYAGE A ACAPULCO offert par AMEUBLEMENTS TANGUAY INC.



Madame Claudette Giguère, 1924, rue du Monument, Beauport, est l'heureuse gagnante d'un "voyage de millionnaire" d'une durée de 14 jours à ACAPULCO, pour deux personnes, offert dans le cadre de la VENTE DU MILLION aux deux magasins AMEUBLEMENTS TANGUAY INC. On remarque sur la photo, dans l'ordre habituel, Monsieur Maurice Tanguay, président de Ameublements Tanguay Inc., Madame Giguère accompagnée de son époux, et Monsieur Paul-Henri Morel, gérant du magasin de Beauport. (om.)

NOUS SOMMES LE NO 1 A QUEBEC

ATTENTION... achetons

CENTRE D'ACHAT JADIS 5555, 3e AV. OUEST, CHARLESBOURG

NOS SPECIALISTES SERONT A VOTRE SERVICE...

Ouvert tous les jours de 9h à 17h. Jeudi et vendredi de 9h à 21h. Samedi de 9h à 17h.

PIECES CANADIENNES



1921 CINQUANTE SOUS

payons **\$50,000**



1921 CINQ SOUS

payons **\$2500**

DOLLARS CANADIENS



(en pièces d'argent)

ACHETONS (UNC)

1935	\$20
1936-1937	\$20
1938	\$60
1939	\$15 ⁵⁰
1945	\$125
1946	\$60
1947ML	\$175
1947BL	\$100
1947PTD	\$175
1948	\$900
1949	\$20
1952-1966	\$15 ⁵⁰
1950ARN	\$70
1951ARN	\$70
1955ARN	\$125
1966S.BEADS	\$2000



ATTENTION

Nous payons les plus hauts prix à Québec

MONNAIE OLYMPIQUE

Nous payons **\$125** pour une série d'une valeur de \$30

Maintenant pièces en argent du Canada

\$15 ⁵⁰	pour chaque dollar 1966 et moins	10¢, 25¢, 50¢
\$10 ²⁵	pour chaque dollar 1967	10¢, 25¢
\$ 8 ⁵⁰	pour chaque dollar 1968	10¢, 25¢ (en argent non nickel)

Pièces en argent des Etats-Unis

\$18 ⁰⁰	pour chaque dollar 1964 et moins	10¢, 25¢, 50¢
--------------------	----------------------------------	---------------

Achetons les timbres olympiques en or Pour 3 en or: \$1400 — Pour 3 en argent: \$45

ACHETONS BILLETS DE BANQUE CANADIENS



PAYONS LE PLUS HAUT PRIX SELON LA CONDITION. ACCEPTONS TOUT AUTRE BILLET DE BANQUE du Canada et des Etats-Unis.

OBTENEZ LE MAXIMUM POUR VOTRE ARGENT APPELEZ-NOUS TEL.: 628-9101

CANADA

Proof-like



Payons	1962 - \$29	1965 - \$29
1960 - \$29	1963 - \$29	1966 - \$29
1961 - \$29	1964 - \$29	1965 - \$29

Acceptons les frais d'interurbain

CINQ DOLLARS

DIX DOLLARS



PIECES CANADIENNES	\$5 - 1912 \$175	\$10 - 1912 \$500
EN OR achetons	\$5 - 1913 \$185	\$10 - 1913 \$500
	\$5 - 1914 \$500	\$10 - 1914 \$500

PIECES CANADIENNES EN OR

ACHETONS

ACHETONS



\$20-1967, avec étui	\$300	\$100-1977, 22K	\$400
----------------------	-------	-----------------	-------



\$100-1976, 14K	\$140	\$100-1978, 22K	\$300
\$100-1976, 22K	\$290	\$100-1979, 22K	\$300

MORCEAUX D'OR, D'ARGENT ET BIJOUX ANCIENS

Nous achetons bijoux anciens, morceaux d'or et d'argent et payons en argent COMPTANT SUR PLACE. Profitez-en, c'est le temps de vendre vos objets anciens en or et en argent sterling, chaînes, bagues, boucles d'oreilles, service à thé, couverts, plateaux et ens. de culture en argent sterling, médaillons, plaques et lingots en or et en argent, profitez en or.

BAGUES MONTRES DE POCHE



Téléphonez avant de vous rendre

MONAIOR

CENTRE D'ACHAT JADIS
5555, 3e Avenue ouest, Charlesbourg, Québec
Tél.: 628-9101

NOUS PAYONS COMPTANT LES PRIX SONT SUJETS A CHANGEMENT SANS PREAVIS